



HAL
open science

Les sanctuaires de plein air en Centre Ouest (VIe siècle/Ier siècle av. J.-C.)

Patrick Maguer, David Brunie, Jean-Georges Ferrié, Guilhem Landreau, S. Lemaître, Isabelle Bertrand, José Gomez de Soto

► To cite this version:

Patrick Maguer, David Brunie, Jean-Georges Ferrié, Guilhem Landreau, S. Lemaître, et al.. Les sanctuaires de plein air en Centre Ouest (VIe siècle/Ier siècle av. J.-C.). Philippe Barral; Matthieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), Collection AFEAF (1), AFEAF, pp.199-220, 2019, 978-2-9567407-0-4. hal-02891694

HAL Id: hal-02891694

<https://hal.science/hal-02891694>

Submitted on 7 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les sanctuaires de plein air en Centre Ouest (VI^e siècle / I^{er} siècle av. J.-C.)

Patrick Maguer, David Brunie, Jean-Georges Ferrié, Guilhem Landreau, Séverine Lemaître

Avec la collaboration d'Isabelle Bertrand, José Gomez de Soto

La question des espaces à vocation culturelle dans le Centre-Ouest de la Gaule avait fait l'objet d'une première synthèse en 2003 (Gomez de Soto *et al.* 2003), mais le corpus des sites pris en compte intégrait, à côté de sanctuaires de plein air de type « classique », des enclos funéraires ainsi que des dépôts isolés en milieu humide. Si depuis cette date les découvertes ont été peu nombreuses, deux sites ont cependant fait l'objet d'une fouille exhaustive ou quasi-exhaustive, l'un dans le département des Deux-Sèvres (Grand-Champ-Est à Bessines), le second dans le département de la Vienne (sanctuaire de Saint-Éloi à Poitiers). Les données recueillies permettent ainsi d'aborder pour la première fois dans la région, l'organisation spatiale et l'évolution des pratiques au sein des lieux de culte depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'au début de la période romaine, puisque ces deux sanctuaires sont occupés à des périodes différentes. En complément de ces données inédites, il apparaissait nécessaire de refaire un bilan des connaissances sur les sanctuaires de plein air dans la région même si la plupart n'ont fait l'objet que de découvertes fortuites ou de fouilles partielles. Au total, c'est donc aujourd'hui une douzaine de sites documentés à des degrés divers qui peuvent être intégrés à l'étude.

Parmi ces sites, dix sont associés à des agglomérations, le plus souvent à leur périphérie ou à l'entrée des villes, ou/et sont implantés le long des voies de communication sur des positions stratégiques telles que des carrefours ou des passages à gué. Si pour certains d'entre eux les données permettant de les interpréter comme des sanctuaires peuvent paraître de prime abord fragiles, la présence d'un ou de plusieurs temples d'époque romaine, mais aussi et surtout les assemblages et les catégories de mobiliers mis au jour, autorisent l'hypothèse de lieux de culte plus anciens sur ces sites.

Les sanctuaires de la fin du premier âge du Fer à La Tène C1 (Fig. 1)

Il faut probablement supposer que, s'il existe des sanctuaires dans la région à cette période, ceux-ci sont faiblement aménagés par l'homme et correspondent peut-être avant tout à des lieux

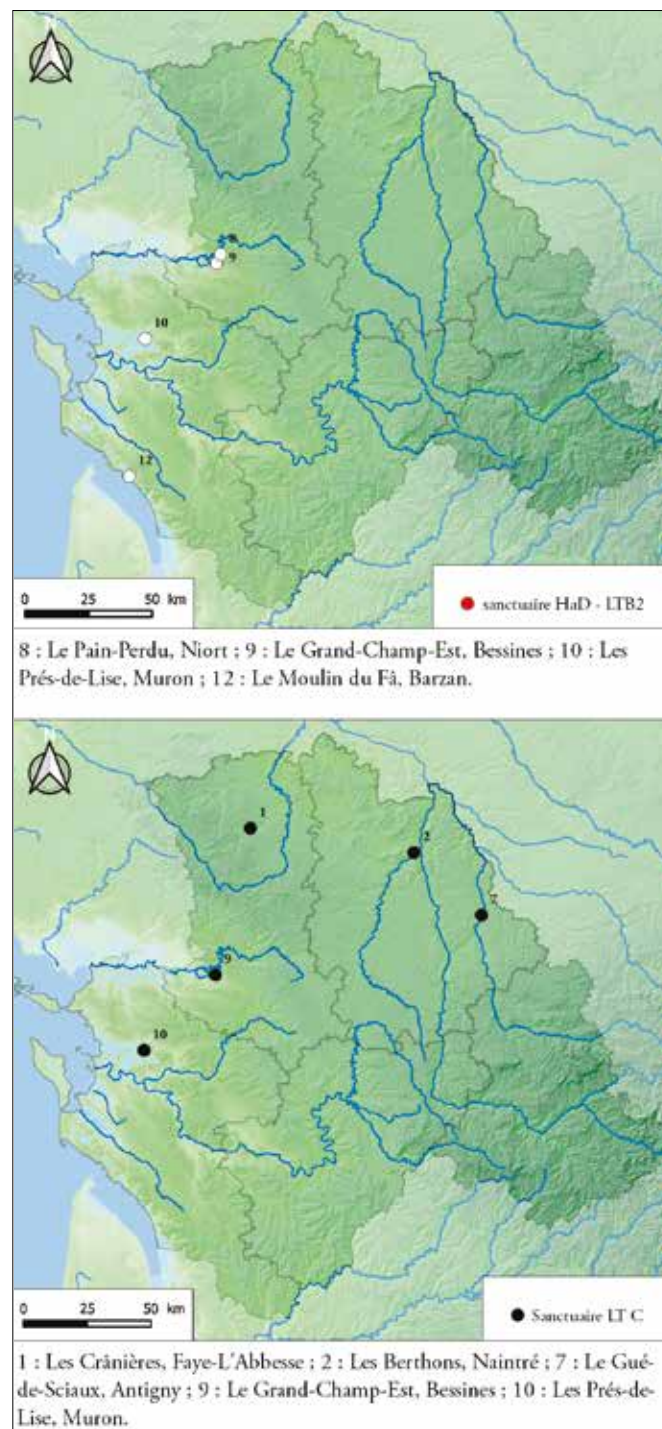


Fig. 1. Cartes des sanctuaires du Centre-Ouest ; en haut : du Hallstatt final à La Tène B2 ; en bas : de La Tène C (SIG P. Maguer/Inrap).

remarquables tels que rivières, zones humides, zones forestières, sommets, grottes... Trois sites ont cependant livré quelques indices précoces d'occupation potentiellement en lien avec des activités cultuelles. La fouille en 1973 du sanctuaire de Pain Perdu à Niort a ainsi permis la découverte, de plusieurs objets et fragments d'objets métalliques attribuables à La Tène B, sur un niveau de sol romain. Il s'agit d'un fragment d'anse de grand chaudron et de trois cabochons en feuille de bronze avec des décors au repoussé déjà très largement publiés (Gomez de Soto 1986 ; Hiernard, Simon-Hiernard 1996 ; Gomez de Soto 2007, p.127 et 255). Ces objets exceptionnels pourraient toutefois également provenir d'une tombe princière du début de La Tène remobilisée à une époque postérieure.

Au Moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime), les premiers éléments d'occupation remontent au Hallstatt D, mais c'est surtout l'horizon 2, daté de La Tène A à La Tène B2-C1, qui est associé à un mobilier pouvant suggérer la présence d'un lieu de culte. Outre un abondant ensemble céramique dans lequel il faut souligner la présence d'importations méditerranéennes (céramique attique à vernis noir), le mobilier métallique comprend un fragment de bouterolle de fourreau d'épée, une anse de bassin étrusque ainsi que des restes de tôle de fer identifiés par Th. Lejars comme des fragments de garniture de char. La parure est représentée par deux fibules à pied relevé et bouton sommital en alliage cuivreux et par trois fragments d'anneaux de cheville de type Dun-sur-Auron (Robin *et al.* 2009). Si ces éléments trouvent d'évidentes correspondances avec le mobilier trouvé dans les sépultures élitaires du début de La Tène, on ne peut pas non plus totalement exclure la présence dès cette période, tout comme pour le site du Pain Perdu, d'un lieu de culte à l'emplacement même du futur sanctuaire d'époque romaine.

Dans le cas de Grand-Champ-Est à Bessines (Deux-Sèvres), les indices d'activités cultuelles apparaissent plus évidents. Étudié en 2008 au sein d'une emprise de fouille de 7 000 m² de superficie, ce sanctuaire est situé à l'extrémité orientale de l'ancien golfe picton. Il constitue un passage obligé pour qui veut contourner le golfe à pieds secs. Les structures les plus anciennes, antérieures à la mise en place de l'enclos délimitant le sanctuaire de La Tène C1-C2 correspondent à un petit silo ayant livré du mobilier céramique de La Tène B2-C1 dont une probable jatte carénée lustrée, recouverte d'une enduction à l'hématite, et à une fosse creusée dans l'angle sud-ouest du futur fossé d'enclos. Celle-ci se présente sous la forme d'un creusement en cuvette aux parois sub-verticales et fond plat d'environ 1,9 m de diamètre et de 0,46 m de profondeur (Fig. 2). Le fond de la fosse et les bords sont tapissés d'argile cuite associée à des petits blocs de calcaire chauffé. La fosse est comblée par un sédiment hétérogène limono-cendreuse riche en charbons de bois. Un deuxième niveau d'utilisation comme fosse de combustion a été relevé à 0,35 m sous le niveau de décapage. Il se caractérise par une couche d'argile rubéfiée hétérogène recouverte par un limon cendreuse de même nature que le précédent.

La quantité de mobilier découvert dans le comblement est importante puisqu'elle correspond à 383 restes de céramique dont une série non négligeable de jattes à col subcylindrique de différents modules, soit un poids de 5178 g pour un NMI de 21

(Fig. 2). Il faut ajouter à cela un petit anneau en bronze, des fragments de fil en alliage cuivreux ainsi qu'un lot de faune de 1 474 g correspondant à 249 restes dont 60 restes déterminés. L'étude des restes de faune indique une nette prédominance du bœuf et des caprinés, suivis du porc et du cheval. L'assemblage se caractérise par la présence de nombreux restes brûlés (34,5% du NRT) et des traces de découpe ont été observées sur des os de bœuf et de caprinés.

Bien qu'en position résiduelle dans le fossé de l'enclos du sanctuaire de La Tène C1/C2, un fragment de torque en alliage cuivreux à décor ternaire ainsi qu'une fibule de type Duchcov sont typologiquement à associer au premier état du sanctuaire. Ces deux objets présentent des stigmates (déformation pour la fibule et trace de découpe possible pour le torque) permettant d'envisager une destruction volontaire avant leur abandon (Fig. 2).

Les sanctuaires de La Tène C1-C2

Cinq sanctuaires possèdent des indices d'occupation de cette période (Fig. 1). Il s'agit en général uniquement de découvertes de mobilier, soit anciennes comme pour le site des Crânières à Faye-l'Abbesse dans les Deux-Sèvres (Hiernard et Simon-Hiernard 1996 ; Lejars 1989 et 2007 ; Gomez de Soto *et al.*, Milcent 2003), soit réalisées à l'occasion de travaux d'aménagement (Naintré, les Berthons, Florendeau 1997), soit encore lors d'une exploration archéologique partielle comme dans le sanctuaire du Pré-de-Lise à Muron (Gomez de Soto, Milcent 2003 ; Gomez de Soto *et al.* 2007) ou dans celui du Gué-de-Sciaux à Antigny (Bertrand 2018). Le sanctuaire de Grand-Champ-Est est donc le seul à avoir fait l'objet d'une fouille exhaustive permettant de connaître un peu mieux l'organisation de ces sites (Maguer 2015).

La délimitation des sanctuaires

Dans le département de la Vienne, à Naintré, au lieu-dit place Maubert dans le village des Berthons, des travaux de réseaux sont à l'origine, en 1988, de la découverte d'un ensemble d'objets métalliques issus d'un fossé reconnu sur 4,4 m de longueur, sans doute pris en écharpe par la tranchée réalisée. Profond de 1,4 m environ depuis le niveau de sol actuel, son comblement n'est cependant conservé que sur 0,5 m de profondeur. Recoupant le fossé, deux fondations de murs de respectivement 1 m et 2,5 m de largeur, datées de la période romaine, ont été identifiées (Florendeau 1997).

Les informations issues des fouilles entreprises entre 1851 et 1853 par M. Touchard et M. Dumarest sur le site des Crânières à Faye-l'Abbesse sont encore moins précises. Elles ont porté sur un sanctuaire antique du II^e siècle (?), situé près d'une petite agglomération, délimité par un péribole polygonal à l'intérieur duquel ont été découvertes les fondations d'un temple de plan circulaire de 15 m de diamètre. La *cella*, de 7 m de large, était associée à un bassin au nord-ouest. Un réexamen des comptes rendus des fouilles et du mobilier a été réalisé par C. Gendron et J. Gomez de Soto puis par T. Lejars (Gendron, Gomez de Soto 1986 ; Lejars

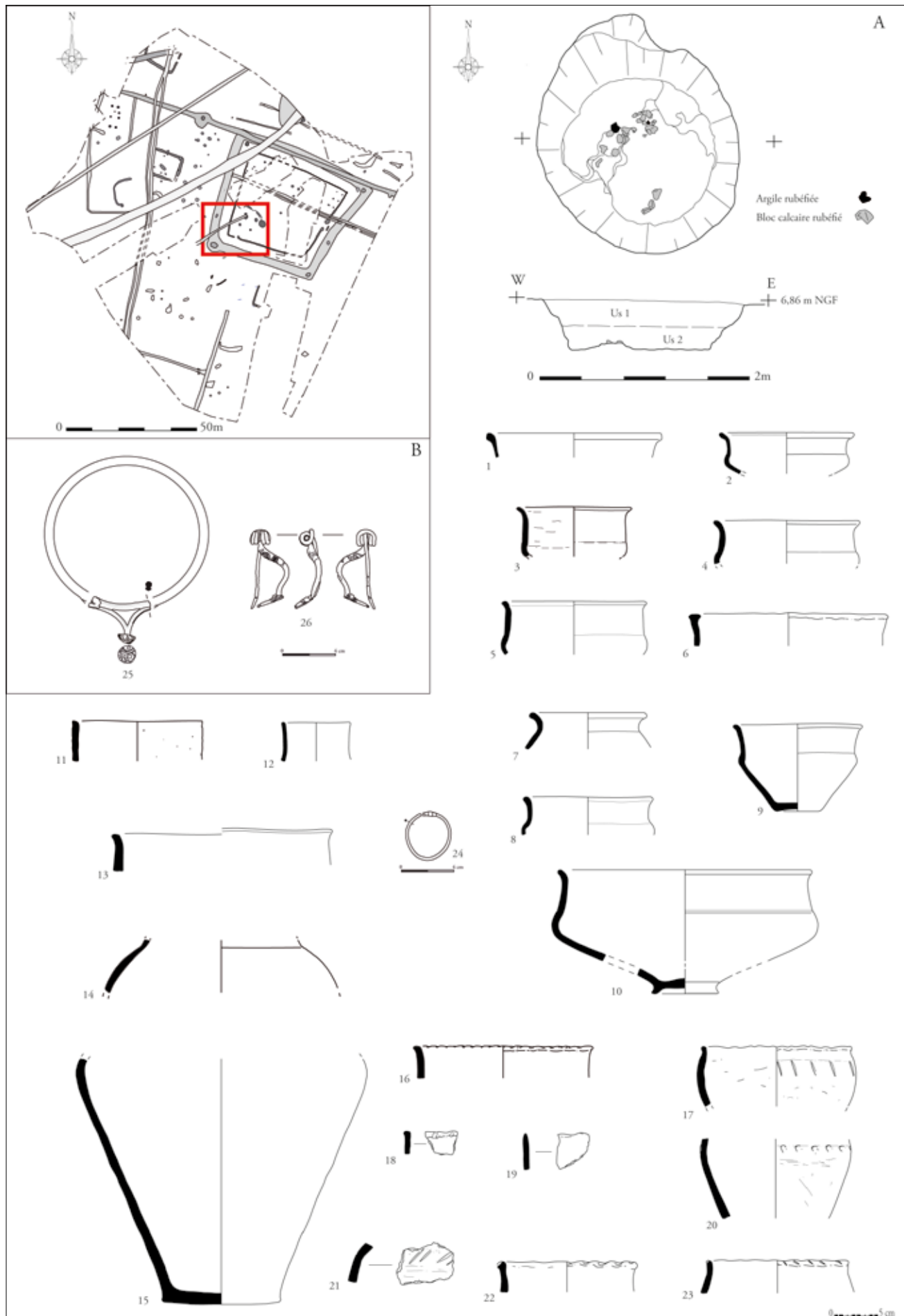


Fig. 2. Bessines, Grand-Champ-Est ; A. Fosse 21 et mobiliers associés de La Tène B2 (n°1 à 24) ; B. Fragment de torque et fibule de La Tène B2 (n°25-26) (DAO G. Landreau et P. Maguer/Inrap).

1989). Il permet de supposer que le mobilier et les restes osseux (animaux et ossements humains), mis au jour principalement le long de la fondation du mur oriental du péribole du sanctuaire romain, dans une couche riche en cendre et charbons de bois associée à de la «poussière calcaire»¹ (Gendron, Gomez de Soto 1986, p. 90), proviennent du comblement d'un fossé délimitant sans doute le premier état du sanctuaire.

Les tranchées réalisées à Muron ont permis d'identifier plusieurs fossés, essentiellement de la période romaine. À l'est de la zone de concentration de mobilier, les coupes stratigraphiques relevées le long de la tranchée de sondage montrent une succession de lobes interprétés à l'issue de la fouille comme les creusements de deux fossés ou d'une fosse dans l'un desquels a été mise au jour une pointe de lance (Gomez 1990). Cependant la coupe montre la présence de creusements à profils irréguliers, formant des lobes, et pouvant être interprétés plutôt comme une carrière utilisée ensuite, comme cela est souvent le cas, comme dépotoir. Il est ainsi possible que cette zone soit déjà en périphérie de l'aire culturelle.

Le sanctuaire de Grand-Champ-Est à Bessines est délimité par un enclos à fossé continu de 2,8 m de largeur et de 1,4 m de profondeur conservée. Il adopte la forme d'un trapèze dont le côté le plus long mesure 41 m (côté nord) et le plus court 33 m (côté sud). Ce fossé est doublé par une tranchée de fondation de palissade, profonde de 0,3 m dans sa portion la mieux conservée et large de 0,15 m à 0,3 m, située sur son bord interne à une distance comprise entre 2,15 m et 3,25 m. La quasi-absence de structure en creux dans l'espace ainsi délimité indique l'existence d'un talus constitué par les matériaux extraits du fossé-carrière. Les terres du talus étaient maintenues verticalement en périphérie de l'espace interne par une palissade en planches ou en poteaux verticaux jointifs (Fig. 3).

Le fossé présente trois grandes phases de comblement qui témoignent d'un remplissage progressif de la structure, avec cependant quelques traces de curages. Le mobilier et la faune découverts dans son comblement, sur lesquels nous reviendrons, donnent une image assez précise des activités qui se sont déroulées dans et surtout en périphérie de l'enclos.

Deux interruptions sont visibles. La plus grande est située, comme cela est le cas dans les sanctuaires de cette période, au centre de la façade est et est orientée 35° E. Elle mesure 1,5 m de largeur et est encadrée par deux fosses à fond plat servant à ancrer les montants de la porte. Située à mi-distance de l'interruption de la palissade et du fossé, une fosse allongée accueillait probablement la semelle de fondation en bois d'une passerelle permettant le franchissement du fossé.

Une seconde interruption est située près de l'angle sud-ouest de l'enclos, à l'arrière d'un bâtiment construit sur quatre poteaux porteurs. Sur le côté oriental de l'interruption, l'extrémité de la tranchée s'infléchit légèrement vers l'intérieur de l'enclos, ce qui a pour effet de masquer cet accès aux individus pénétrant dans

le sanctuaire par l'est, le bâtiment cachant également cet aménagement aux regards. Large de 0,9 m, cette entrée apparaît donc comme secondaire, mais l'inflexion de la tranchée de palissade pourrait jouer un rôle important au sein du sanctuaire (porte dérobée ?).

À l'exception de l'angle nord-ouest, tous les angles du fossé d'enclos possèdent un puits. Toutefois, l'étude des stratigraphies permet de montrer que ces puits se sont succédé dans le temps, le plus ancien se trouvant au sud-est.

En effet, ce premier puits a été creusé alors que le fossé était encore ouvert, uniquement comblé par un sédiment épais d'une vingtaine de centimètres. Cette couche est recouverte par une strate de matériaux stériles remaniés sur 0,8 m d'épaisseur correspondant aux déblais générés par le creusement du puits. Il faut s'interroger sur l'importance que les utilisateurs de l'enclos accordaient à ce fossé dans la mesure où ils n'ont pas pris la peine d'évacuer les déblais en dehors de la structure. Le mobilier associé est peu abondant. Il faut cependant souligner la présence d'une demi-jatte à la base du creusement.

Les deux autres puits, situés aux angles nord-est et sud-ouest, ont été au contraire creusés à partir du sommet du comblement du fossé. Le puits nord-est n'a livré que quelques fragments de faune et de terre cuite, des charbons de bois, quelques tessons de céramique et des petits fragments de coquille de gastéropode.

Le puits de l'angle sud-ouest se présentait en surface sous la forme d'une vaste fosse circulaire d'environ 4,8 m de diamètre, entamant largement les bords supérieurs du fossé. Le comblement sommital correspondait à un remblai de blocs calcaires de faible densité sur presque toute la surface de la zone sondée, ce remblai étant associé notamment à une portion de crâne de cheval, et à du mobilier céramique (dont quelques fragments d'amphores gréco-italiques) (Fig. 4). À partir de 1,2 m de profondeur, le conduit adopte un plan carré de 1 m de côté, les puisatiers ayant rencontré le calcaire marneux. Le fond est atteint à 2,1 m sous le niveau de décapage. Le comblement basal était associé à de nombreux petits fragments de végétaux ainsi qu'à plusieurs morceaux de chêne travaillés, en particulier un fragment de planche reposant sur le fond du puits et un tenon. Il contenait également, toujours au contact du fond du puits, un crâne de bovin retourné, en position secondaire, présentant sur les os frontaux trois perforations alignées. L'interprétation de ces dernières demeure incertaine : stigmates d'abattage, de fixation...?

Le comblement médian a livré du mobilier céramique, de la faune et un petit fragment de clavicule humaine, deux fragments de bracelet en roche noire, un fragment de bracelet en verre bleu ayant subi l'action du feu et une petite perle en verre bleu.

Ces puits, creusés successivement dans trois des angles de l'enclos, ont tous atteint la nappe phréatique. Le mobilier et les restes de faune découverts dans le comblement de ces puits ne permettent pas de les interpréter comme des structures votives ou culturelles. Par ailleurs, leur position dans le fossé, en périphérie de l'espace sacré, autorise également à écarter cette hypothèse. En revanche, nous pouvons supposer que les besoins en eau de la population venue prendre part aux grandes fêtes religieuses étaient importants, surtout si celles-ci duraient plusieurs jours, ce qui impliquait le creusement d'un puits. D'un point de

¹ La présence de calcaire est d'ailleurs étonnante dans la mesure où le site est implanté sur un sol granitique. Il faut donc supposer qu'il s'agit très probablement de mortier romain, la fondation recoupant sans doute le fossé gaulois.

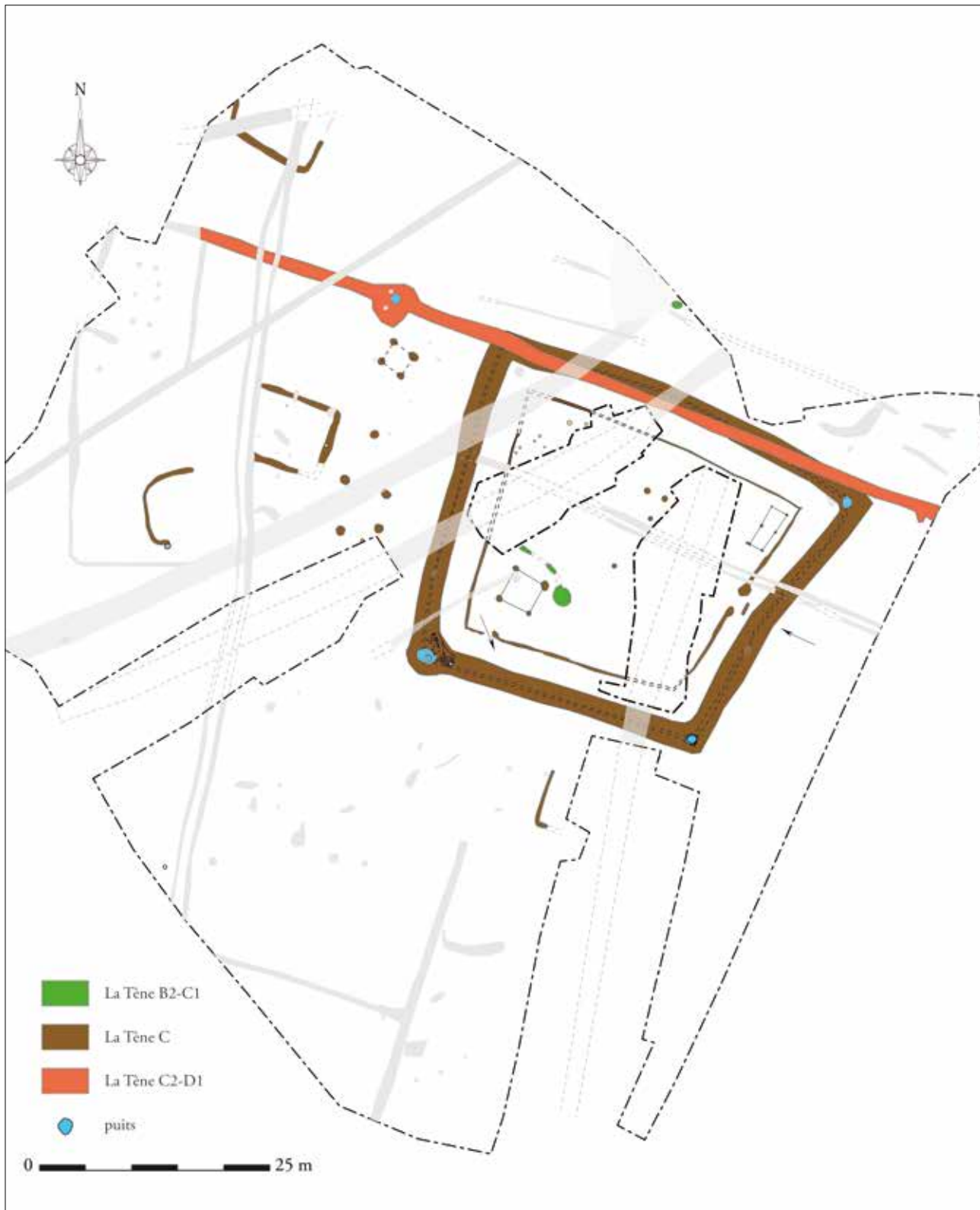


Fig. 3. Bessines, Grand-Champ-Est ; plan général du sanctuaire de La Tène C au début de La Tène D1 (DAO P. Maguer/Inrap).

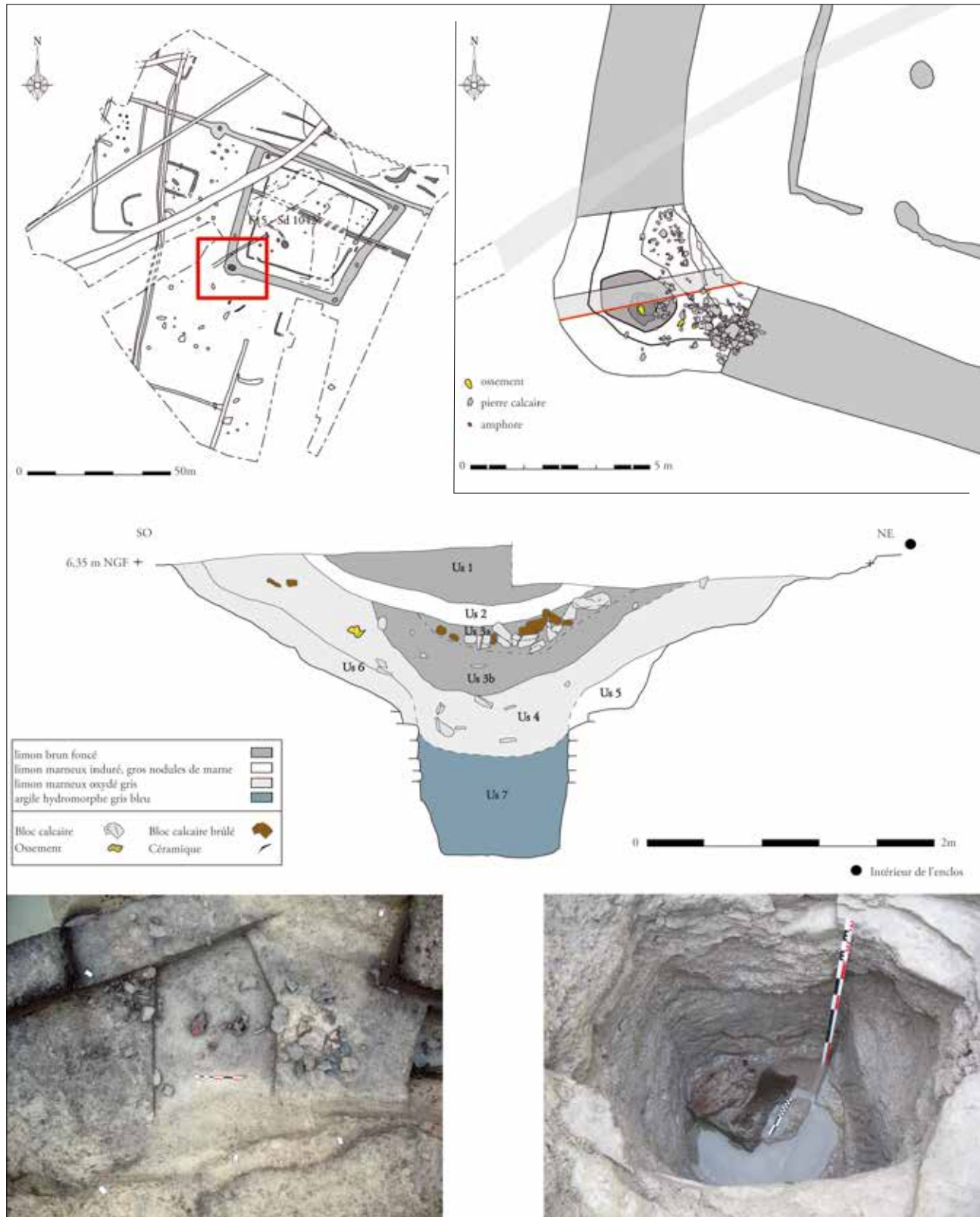


Fig. 4. Bessines, Grand-Champ-Est ; plan et coupe du puits creusé dans l'angle sud-ouest du fossé de l'enclos (DAO et cl. P. Maguer/Inrap).

vue pragmatique, le fait de creuser dans un angle de fossé permet de gagner du temps même si celui-ci est comblé, les matériaux étant plus faciles à extraire.

Les structures internes

L'espace interne n'a pu être fouillé que partiellement, les haies bocagères devant être préservées dans le cadre du projet d'aménagement. La fouille de l'intérieur de l'enclos a cependant permis d'identifier deux bâtiments et quelques trous de poteau suggérant la présence d'autres aménagements dans un espace qui atteint 700 m² (Fig. 3). Le premier occupe l'angle nord-est de l'enclos, à 0,6 m de la tranchée de palissade. Construit sur six poteaux, il possède une surface au sol de 4,8 m par 1,9 m, soit un peu plus de 9 m². La modestie des profondeurs conservées (0,16 m environ) et des diamètres des trous de poteau (0,34 m) vont dans le sens d'un édifice annexe construit de plain-pied. La position du bâtiment et sa faible largeur (1,9 m) plaident plutôt en faveur d'un toit à un seul pan, ce qui permet d'éviter l'accumulation des eaux de pluies provenant du toit au pied de la palissade.

Le second bâtiment, de 4,3 m par 4,1 m (18 m²), construit sur quatre poteaux porteurs, est situé à l'angle opposé, au sud-ouest, à proximité de la fosse décrite plus haut, considérée comme l'élément fondateur du sanctuaire. Ses trous de poteau présentent un diamètre et une profondeur plus importants que l'édifice précédent (entre 1 m de longueur et 0,5 m de diamètre et une profondeur conservée de 0,3 m pour tous les trous de poteau). Les négatifs des poteaux visibles dans les comblements montrent que les supports du bâtiment, non équarris, possédaient une section comprise entre 0,23 m et 0,35 m.

Les aménagements périphériques

En périphérie du sanctuaire, l'occupation est caractérisée par la présence de quatre fosses circulaires, d'un bâtiment sur quatre poteaux et de quatre petits enclos de 10 m de côté maximum faiblement creusés dans le sol (0,32 m pour le fossé le plus profond). L'un d'eux, au sud, n'est visible que sous la forme d'une trace légèrement plus sombre formant un L (Fig. 3).

Si aucun des quatre enclos mis au jour en périphérie du sanctuaire de Grand Champ Est n'a livré de restes humains attestant une éventuelle vocation funéraire de ces structures, la présence dans la partie sommitale des fossés de charbons de bois et de pierres ayant subi l'action du feu, associés à du mobilier (céramique, parure) et de la faune, pourrait résulter pour partie de l'érosion d'une petite superstructure contenant une incinération. Les trois fragments de bracelet en roche noire provenant du fossé de l'enclos nord-ouest pourraient également aller dans le sens d'une telle interprétation. La découverte, à une centaine de mètres au nord, d'une riche tombe féminine en sarcophage de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., pourrait en outre témoigner de la pérennité de la vocation funéraire de ce lieu (Peris 2012).

Les ensembles de mobilier

Quatre sites, connus très partiellement, sont associés à un abondant mobilier métallique, particulièrement de l'armement. La découverte la plus ancienne est celle du sanctuaire des Crânières à Faye-L'Abbesse (Deux-Sèvres) dont une partie des objets métalliques a été perdue. Les autres éléments ont fait l'objet d'un réexamen détaillé (Lejars 1989). Il semble que seuls les objets métalliques ainsi que les restes osseux aient retenu l'attention des fouilleurs de l'époque, si bien que nous n'avons aucune donnée sur la céramique probablement associée au dépôt. Le mobilier métallique correspond pour l'essentiel à de l'armement et à quelques monnaies gauloises plus tardives trouvées majoritairement dans le fanum romain (Gendron, Gomez de Soto 1986, p. 90-91). Les épées présentent les stigmates d'objets sacrifiés tels que le ploiement volontaire des lames. Les éléments les plus anciens remonteraient au second quart du III^e siècle av. J.-C. (Lejars 1989 et 2007). Les fouilleurs du XIX^e siècle signalent une trentaine de chaînes de suspension de fourreau d'épée, mais seules treize ont été récemment retrouvées auxquelles il faut ajouter une agrafe de ceinture en fer. Sur les 38 fers de lance mentionnés à l'issue de la fouille, 11 ont été retrouvés et sept talons de lance à soie ont par ailleurs pu être identifiés par T. Lejars. Il faut également signaler la mise au jour de deux entraves, d'outils en fer (un couteau peut-être gaulois, deux petites haches), d'anneaux et de clous, d'éléments de serrure, sans doute romains, de quatre ou cinq fibules en bronze non datées ; en l'absence de contexte de découverte précis, il est difficile de savoir si ces objets sont gaulois ou romains.

Publié de manière quelque peu confidentielle dans le *bulletin de la Société des sciences de Châtellerauld* (Florendeau 1997), puis partiellement en 2007 (Lejars 2007, p. 131-132 et p. 239-241), le lot d'objets découverts dans le fossé du sanctuaire des Berthons à Naintré en 1988 correspond aussi très majoritairement à de l'armement et comprend, parmi les éléments identifiables, au moins un fragment d'épée, cinq croisières d'épée (Fig. 5, n°3 à 7), six agrafes de chaîne de suspension (Fig. 5, n°8 à 13) et deux parties supérieures de fourreau d'épée (Fig. 5, n°1-2), cinq pointes de lance (Fig. 5, n°14 à 18), deux talons de lance à soie (Fig. 5, n°20-21) et un à douille (Fig. 5, n°19) ainsi que plusieurs anneaux en fer (Fig. 5, n°22, 27 à 35). Un fragment d'enseigne ou de carynx formant une crête de sanglier en tôle de bronze complète l'inventaire du mobilier militaire (Fig. 5, n°23). L'outillage n'est représenté que par une serpe et une pointe d'araire en fer (Fig. 5, n°36-37). La parure comprend un pendentif et une partie de sa chaîne en alliage cuivreux représentant le motif du masque bien connu dans l'art laténien (Fig. 5, n°26), un petit anneau en bronze (Fig. 5, n°25) ainsi que deux fragments de bracelets en roche noire. L'ensemble se rapporte à La Tène C1/C2. 38 restes de céramique ont été recueillis dans le sondage correspondant à six individus (NMI bords). Il s'agit dans tous les cas de productions locales bien caractéristiques, en pâte fine ou mi-fine cuite en mode A, lissées et enfumées. L'ensemble comprend un vase balustre dont le col est souligné par une baguette, un pot à lèvres déversées présentant un épaulement bien marqué à la base du col, une lèvre d'une écuelle à profil

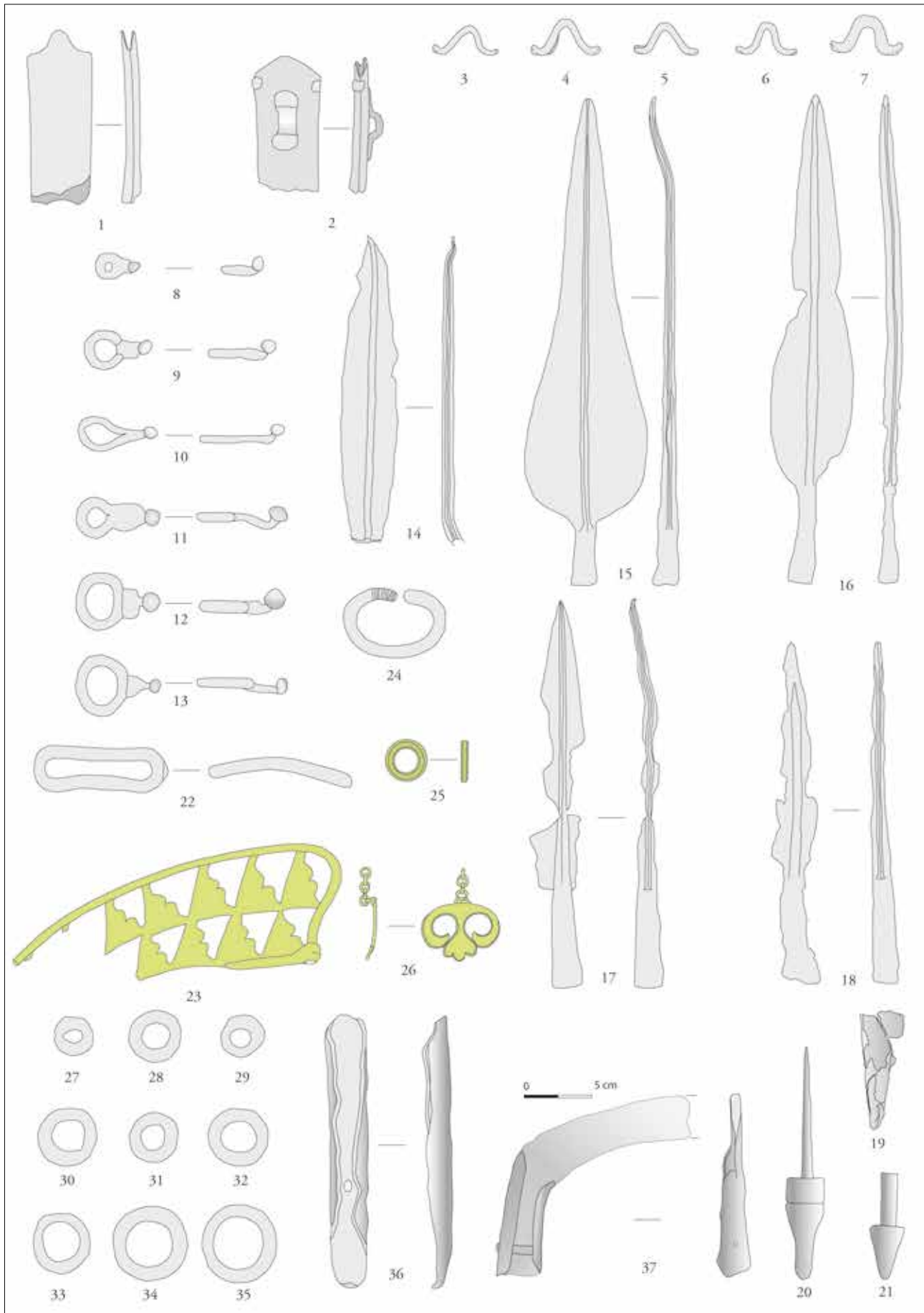


Fig. 5. Naintré, Les Berthons ; dépôt métallique (d'après Florendeau 1997 compléments et DAO P. Maguer/Inrap).

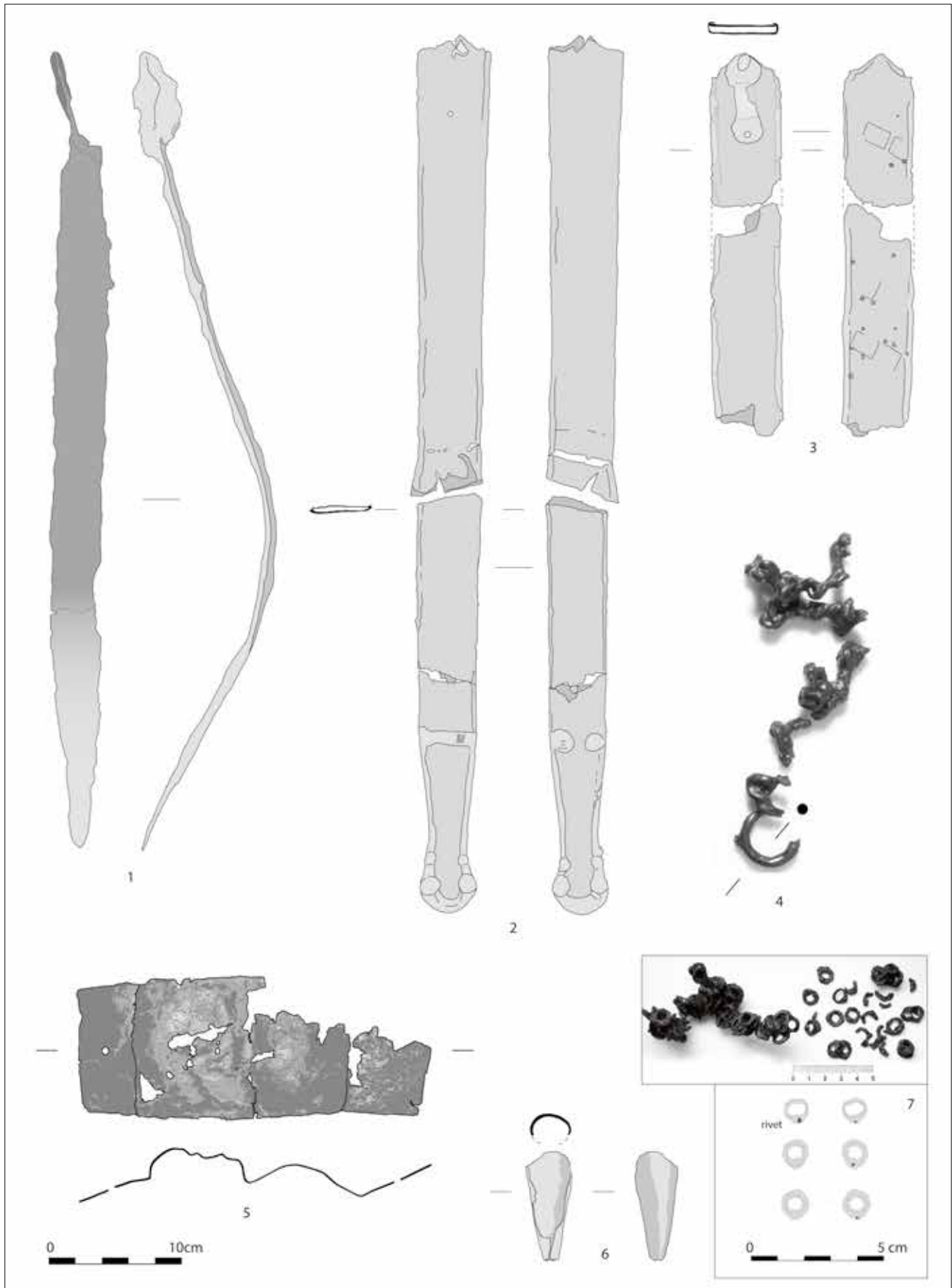


Fig. 6. Bessines, Grand-Champ-Est ; pièces d'armement trouvées dans le fossé de l'enclos : 1. Épée présentant une torsion en partie sommitale ; 2 et 3. Fourreaux d'épée ; 4. Chaîne de suspension de fourreau d'épée ; 5. Umbo à ailettes présentant des traces de coups sur la coque et des déformations importantes au niveau des ailettes ; 6. Talon de lance à douille ; 7. Anneaux de cotte de mailles (DAO P. Maguer/Inrap).

en S, une forme ouverte pouvant correspondre à un couvercle, un fragment de panse d'une probable passoire ainsi qu'un fragment de col de jatte ou de pot possédant, outre une perforation réalisée après cuisson, trois fines baguettes dont une présente des petites incisions obliques et une autre une double ligne de points. Ces quelques éléments de formes, comparés aux productions découvertes dans l'agglomération de Vieux-Poitiers et dans des sites ruraux proches comme celui des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Maguer 2014), permettent de proposer une datation de cet ensemble céramique entre la fin du III^e siècle et le troisième quart du II^e siècle av. J.-C.

À Muron, l'exploration partielle du sanctuaire en 1990, décidée en raison du pillage important du site par les détectoristes, a permis de recueillir un mobilier métallique particulièrement abondant (773 restes métalliques). Ce mobilier, mis au jour dans les niveaux d'occupation se trouvant immédiatement sous la semelle de labour et dans le comblement de quelques fosses, couvre une large période d'occupation depuis au moins La Tène B2/C1 jusqu'à la période romaine (Gomez de Soto 1990 ; Poux 2004). Il intègre au moins 75 pièces d'armement et 28 outils ou fragments d'outils, ces derniers trouvés pour l'essentiel dans les niveaux d'occupation et difficiles à dater uniquement sur la base de critères morphologiques.

Dans le sanctuaire du Gué-de-Sciaux, la fouille n'a abordé que très partiellement les niveaux antérieurs à la Conquête. L'hypothèse d'un lieu de culte remontant à La Tène C ne repose donc actuellement que sur la découverte de mobilier résiduel, quelques tessons de céramique ainsi qu'un fragment de fourreau d'épée daté de La Tène C2 et une drachme en argent (imitation de Rhodé) trouvés dans un contexte daté du début du I^{er} siècle av. J.-C. Il convient de noter également la mise au jour, dans une couche de démolition de la première moitié du IV^e siècle apr. J.-C., d'un fragment de crête de sanglier en fer et en alliage cuivreux provenant d'une enseigne militaire ou d'un carnix (Bertrand 2018). Comparable à la crête découverte à Naintré et stylistiquement très proche des crêtes d'enseigne de Soulac-sur-Mer ou de Corent (Poux, Demierre 2016), cet objet est probablement en position résiduelle et doit être mis en relation avec l'occupation laténienne du site.

Dans le sanctuaire de Grand-Champ-Est, la fouille des fossés a révélé également du mobilier métallique en quantité non négligeable (141 restes), mais cependant dans des proportions bien moindres que pour les sanctuaires de Muron, Faye-l'Abbesse ou Naintré. Les armes, découvertes essentiellement dans le comblement du fossé oriental, de part et d'autre de la passerelle d'accès, correspondent *a minima* à deux panoplies de guerrier. Ces pièces présentent une corrosion plus importante que les autres objets en fer mis au jour sur le site, attestant ainsi une exposition à l'air durant un certain temps.

Le lot regroupe une épée, deux fourreaux, un umbo de bouclier et une chaîne de suspension d'épée (Fig. 6). Si le nombre d'éléments est relativement modeste, ils présentent tous la même attribution chronologique si l'on tient compte de leurs caractéristiques technologiques et des données stratigraphiques. La répartition des objets ainsi que leur position dans le fossé, principalement le long de sa paroi ouest, pourraient indiquer que

ceux-ci étaient disposés sur le sommet du talus ou suspendus à la palissade, en position de trophée, puis seraient tombés dans le fossé après rupture des éléments de suspension.

Deux autres éléments, provenant respectivement des fossés sud et nord de l'enclos, sont également à rattacher au fournement (Fig. 6). Il s'agit d'un talon de lance à douille, dont le contexte stratigraphique permet de le rattacher au plus tard à La Tène C, et d'un amas d'anneaux de cotte de maille mis au jour au sommet du comblement du fossé nord et attribué à La Tène C2/D1a (Maguer 2015).

Outre ces quelques pièces d'armement, le fossé contenait de nombreuses pièces métalliques parmi lesquelles une lame de forces recyclée en couteau, un couteau à douille et plusieurs fragments de lame de couteau ainsi qu'un crochet de suspension (boucherie ?) et une attache d'anse de situle (Fig. 7). Un pic à broche terminé par un anneau provient du comblement médian du fossé sud, où il est associé à un riche dépôt d'ossements animaux. L'utilisation de cet objet en contexte cultuel est bien attestée dans les sanctuaires grecs (*obelos*) où il servait pour cuire les viandes au-dessus de l'autel lors des sacrifices (Fig. 7). Dans son analyse du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot, G. Bataille propose d'associer également les couteaux aux pratiques sacrificielles et à la découpe des carcasses (Bataille 2008). L'emploi d'un crochet en fer, trouvé dans le fossé oriental, pour suspendre les carcasses ou les morceaux de viande issus de ces activités est aussi tout à fait envisageable.

Le travail du métal est illustré par plusieurs éléments dont des scories, mises au jour principalement dans les couches supérieures du fossé (70,8% du total en poids de reste) mais déjà présentes dès sa première phase de comblement. Au total 4,554 kg de scories sont associés à plusieurs déchets de forge provenant également du sommet du comblement du fossé et à au moins un aiguisoir, ces éléments pouvant être associés à une pelle à feu trouvée dans le comblement du fossé occidental du sanctuaire.

Plusieurs objets évoquent par ailleurs des activités domestiques (mouture, filage et tissage) mais aussi le jeu ou la divination (*dé en os*). Enfin, la parure, déjà présente dans les contextes les plus anciens du sanctuaire (torque et fibule, Fig. 2), correspond à sept fragments de bracelet en roche noire, en sus des trois exemplaires découverts dans le petit enclos nord-ouest décrit plus haut, à un fragment de bracelet en verre bleu mouluré orné d'un filet, à deux perles annulaires en verre bleu ainsi qu'à deux perles en terre cuite. Tous ces objets proviennent de contextes datés de La Tène C1-C2 (Fig. 7).

Le mobilier céramique provient essentiellement du fossé de l'enclos (81,9%, soit 6 623 restes pour 85,5 kg). Du point de vue technologique ou typologique, l'assemblage ne présente pas un faciès singulier au regard des ensembles régionaux mis au jour en contexte d'habitat. L'intégralité du vaisselier est représentée, les catégories céramiques tout comme les types en usage sont attestés dans des proportions respectives conformes aux observations réalisées par ailleurs dans les dépotoirs domestiques. Dans le détail pourtant, il faut souligner que la base du comblement livre un nombre important de vases complets ou archéologiquement complets, principalement des pots, dont certains sont localement regroupés dans la branche nord du fossé oriental, à proximité

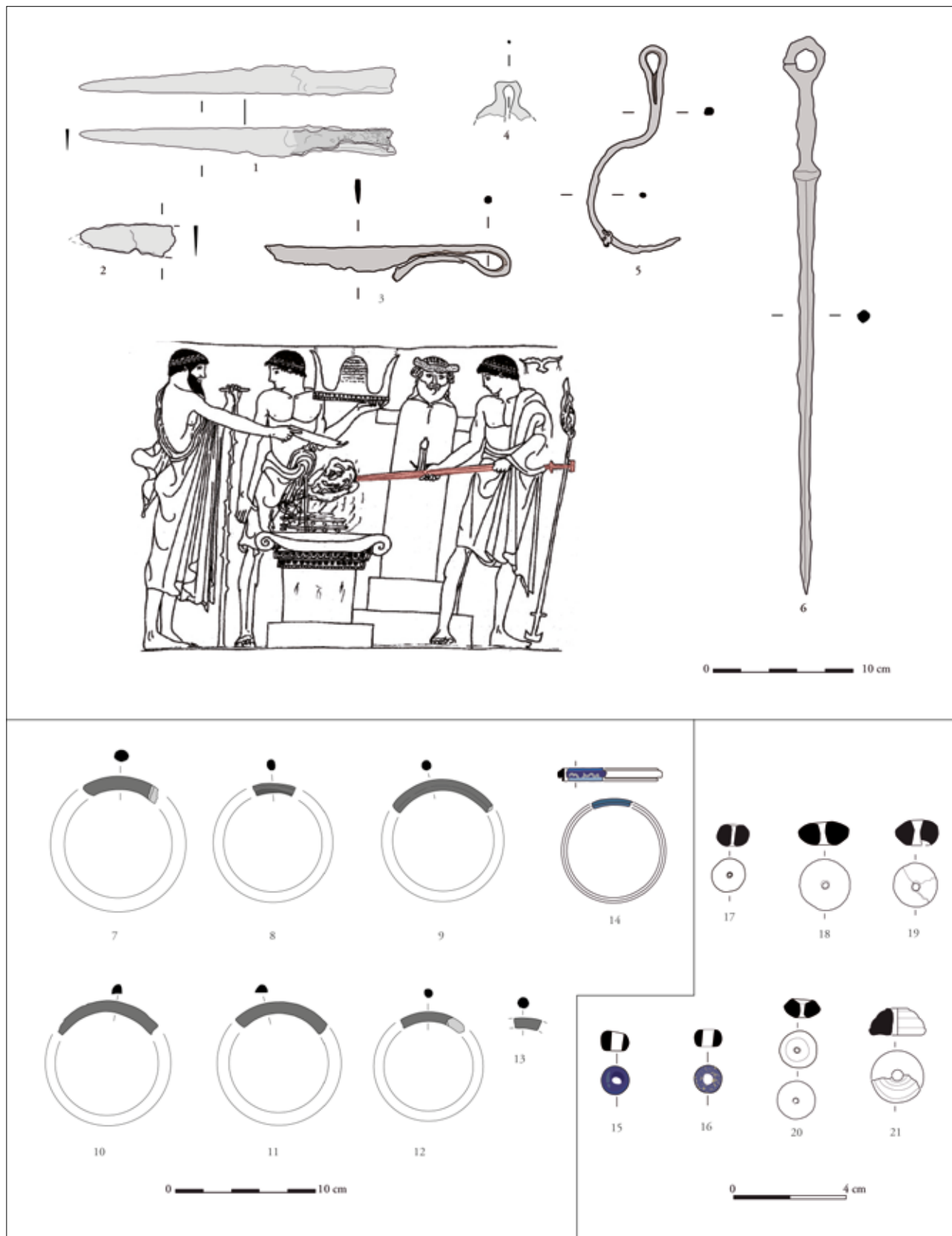


Fig. 7. Bessines, Grand-Champ-Est ; mobilier issu du fossé de l'enclos ayant pu servir dans le cadre de rituels. 1 et 2. Couteau ; 3. Lame de force et son ressort utilisé comme couteau ; 4. Anse de situle en fer ; 5. Crochet de suspension (boucherie ?) ; 6. Broche à cuire avec anneau de suspension. Scène de sacrifice sur un cratère à figure rouge, Naples, 470 av. J.-C. À droite un jeune homme cuit un morceau de viande avec une broche sur l'autel (d'après Bruit Zaidman, Schmitt Pantel 1989, p.159). 7 à 13. Fragments de bracelets en roche noire ; 14. Fragment de bracelet en verre mouluré et orné à l'origine d'un filet ondulé (stigmates de passage au feu) ; 15 et 16. Perles annulaires en verre bleu. La n°16 présente des stigmates d'un passage au feu. 17 à 20. Perles en terre cuite ; 21. Perle ou fusaïole en terre cuite (DAO P. Maguer/Inrap).

Nom vernaculaire	Nom binomial	Comblement sommital	Comblement médian	Comblement inférieur	Total
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	721	765	164	1650
Porc	<i>Sus domesticus</i>	413	233	106	752
Mouton / Chèvre	<i>Ovis aries / Capra hircus</i>	475	480	116	1071
Cheval	<i>Equus caballus</i>	136	156	11	303
Chien	<i>Canis familiaris</i>	50	98	10	158
Cerf	<i>Cervus elaphus</i>	1			1
Castor	<i>Castor fiber</i>	1			1
Bovidés	Bovidae	10	5	1	16
Grands mammifères	-	174	208	42	424
Moyens mammifères	-	85	125	24	234
Petits mammifères	-	2	3		5
Coq	<i>Gallus gallus</i>	2	5		7
Galliformes	Galliformes	1			1
Corvidés	Corvidae		1		1
Anatidés	Anatidae	1			1
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		1		1
Oiseau indéterminé	<i>Aves sp.</i>	1	1		2
Total		2073	2081	474	4628

Fig. 8. Bessines, Grand-Champ-Est, faune ; liste des espèces et nombre de restes déterminés dans le fossé d'enclos.

de l'entrée. En outre, trois vases ou fonds de vases bas ouverts en céramique fine sombre tournée (des jattes à profil sinueux) contenaient un dépôt de nature indéterminée de couleur rouge foncé (peinture, colorant ?).

La faune

Le fossé d'enclos du sanctuaire de Bessines a livré de nombreux restes de faune vertébrée (NRD = 4628 ; Fig. 8) dans un bon état de conservation, qui proviennent de trois ensembles correspondant aux trois séquences principales de comblement. La distribution spatiale des ossements issus du comblement sommital apparaît relativement homogène sur l'ensemble du fossé. Ce n'est pas le cas pour le comblement médian où une zone



Fig. 9. Bessines, Grand-Champ-Est, faune : zone de rejets privilégiée dans le comblement médian du fossé sud de l'enclos (cl. J.-S. Torchut/Inrap).

de rejet privilégiée est localisée sur la façade sud, au niveau des sondages 1021, 1008 et 1024 (Fig. 9). Le comblement inférieur a livré nettement moins de restes que les deux autres et l'essentiel du matériel provient des façades est et sud.

Dans les trois ensembles, le bœuf est le taxon le mieux représenté en nombre de restes. Il est suivi par les caprinés, le porc, le cheval et le chien par ordre décroissant. Parmi les caprinés, le mouton et la chèvre sont présents, le premier étant majoritaire. Les quelques statures obtenues révèlent des animaux de taille modeste qui ne se distinguent pas de ceux habituellement rencontrés à la période gauloise. Les mammifères sauvages sont anecdotiques et représentés uniquement dans le comblement sommital par le cerf (trois fragments de bois pouvant provenir de la collecte de bois de chute) et le castor (un seul fragment de radius sans trace de découpe ou de morsure), dont la présence n'implique pas nécessairement une activité cynégétique. Les oiseaux sont documentés par treize restes, et si le coq domestique est majoritaire, des espèces sauvages sont également attestées.

Les profils squelettiques des espèces les mieux documentées (bœuf, caprinés, porc) montrent une prépondérance des têtes et des membres, et une sous-représentation du squelette axial et des petits os des bas de pattes. Toutefois, l'importance des destructions occasionnées par les carnivores (de 6,5 à 12,1% d'os mordus) ainsi que le mode de collecte des vestiges ont introduit des biais rendant délicate la mise en évidence de sélection humaine.

Dans les trois ensembles, l'essentiel du matériel correspond à des déchets de consommation. Il s'agit en effet majoritairement d'ossements fragmentés dont environ 20% portent des traces de découpe. Des brûlures localisées, témoignant d'un passage à la flamme, ont été observées sur quelques dents de porc et de



Fig. 10. Bessines, Grand-Champ-Est, faune : exemples de concentrations particulières d'ossements mises au jour dans le fossé d'enclos. A. Mandibules de caprinés. B. Ossements de chevaux (cl. J.-G. Ferrié/Inrap).



Fig. 11. Bessines, Grand-Champ-Est, faune : exemples de crânes découverts dans le comblement médian du fossé d'enclos. A. Crâne d'étalon présentant une grande perforation ovulaire ; B. Crâne de bœuf ; C. Crâne de vache ; D. Crâne de jument (cl. J.-G. Ferrié/Inrap).

chien. Les chevaux semblent également avoir été consommés. En effet, près d'un quart des ossements portent des traces de découpe qui se rapportent principalement aux étapes de désarticulation et de décarnisation.

À côté de ces ossements isolés et fragmentés, quelques concentrations particulières d'ossements (Fig. 10) et de rares ensembles anatomiques en connexion ont également été mis au jour dans les comblements sommital et médian. Dans ce dernier, il faut aussi noter la présence de cinq crânes plus ou moins complets (Fig. 11), dont trois de chevaux et deux de bovins. Un crâne d'étalon (Fig. 11a) présente une grande perforation ovale qui est peut-être liée à la mise à mort de l'animal. Deux autres crânes ont également été découverts dans le comblement du puits situé dans l'angle sud-ouest du fossé.

Les restes humains

La présence de restes humains sur les sanctuaires du Centre-Ouest est attestée pour seulement deux sites, Faye-l'Abbesse et Bessines. Dans le sanctuaire des Prés-de-Lise à Muron, la présence d'os humains est signalée par M. Poux (Poux 2004). Aucun reste humain n'est cependant mentionné dans le rapport de fouille (Gomez de Soto 1990). Dans le cas de Faye-l'Abbesse, T. Lejars souligne qu'un « tibia fut découvert engagé dans l'un des anneaux d'entrave » (Lejars 1989, p. 4). À Bessines, l'étude anthropologique menée par M. Pichon indique la présence de trois individus adultes, dont un sujet gracile, représentés uniquement par des fragments osseux (calottes crâniennes, bassin, clavicule, coxal, os longs des membres inférieurs et supérieurs), présents dans les branches est, sud et nord du fossé. La bonne conservation des surfaces osseuses montre que pour sept fragments de diaphyse d'os long, quatre présentent des traces de rognage attribuables à des canidés, indiquant le dépôt d'os frais à même le sol ou dans le fossé. Il convient également de noter la découverte d'un fragment de tibia droit sur lequel des traces indiscutables de manipulations sur os frais « évoquent » le passage répété d'une pointe fine. Il peut s'agir des traces d'un travail de décharnement, la pointe du couteau ayant alors suivi le bord antérieur de la fibula. Il est aussi possible que ces traces correspondent à la préparation du débitage de la diaphyse à l'aide d'une lame utilisée comme coin (Pichon 2014).

Les sanctuaires de La Tène D et du début de la période romaine

Notre connaissance des sanctuaires de La Tène D dans le Centre Ouest a été renouvelée grâce à plusieurs fouilles récentes (Fig. 12). Toutefois, la présence quasi-systématique d'une occupation romaine sur ces sites a, dans la plupart des cas, fortement perturbé les niveaux antérieurs, remobilisant notamment une partie importante du mobilier déposé, et recoupant, voire effaçant les structures laténiennes. Le cas de la rue de La Marne est tout à fait emblématique à ce titre. L'hypothèse de la présence d'un sanctuaire gaulois repose uniquement sur l'assemblage de

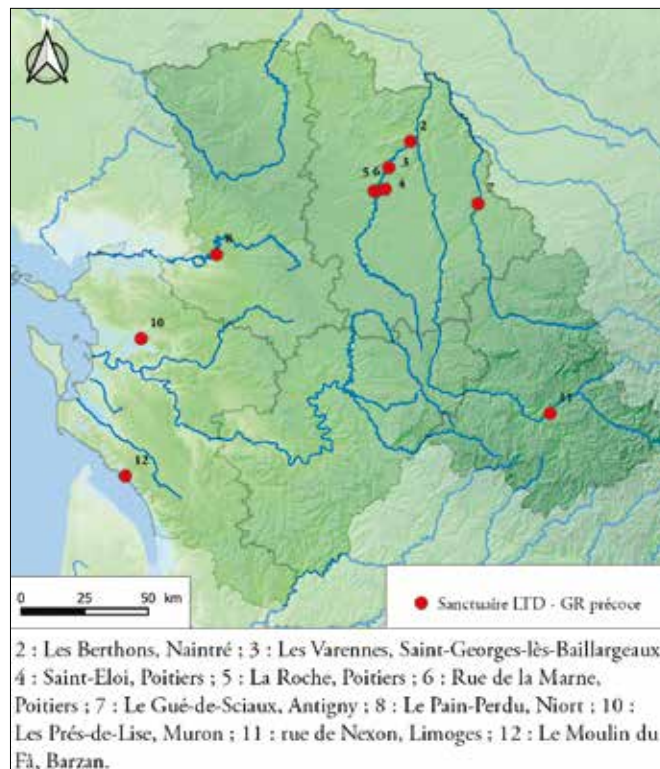


Fig. 12. Carte des sanctuaires du Centre-Ouest de la fin de La Tène D et du début de la période romaine (SIG P. Maguer/Inrap).

mobilier (monnaies, fibules, amphores, statue), même si tous ces éléments sont en position résiduelle.

Par ailleurs les fouilles menées sur les sanctuaires romains abordent encore de manière trop succincte les niveaux antérieurs, uniquement sous la forme de quelques sondages. Cette synthèse est ainsi l'occasion, notamment par la reprise de l'étude des ensembles de mobilier découverts, de revenir sur l'interprétation de certains sites dont l'origine et la fonction peuvent être rediscutées.

La délimitation des sanctuaires

Les informations relatives aux limites des sanctuaires à la fin de La Tène proviennent essentiellement des sites de Saint-Éloi et de La Roche à Poitiers, de la rue de Nexon à Limoges et du Moulin du Fâ à Barzan (Fig. 13). Il faut ajouter à cette liste le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny pour lequel une tranchée de fondation associée à des trous de poteau, interprétée par les fouilleurs comme une portion de bâtiment (Bertrand 2018), pourrait plutôt correspondre à la limite orientale d'un enclos daté par le mobilier de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Perpendiculaire à l'allée menant au fanum par l'est, cette palissade se situerait à environ 20 m de la structure centrale (foyer probable) de la première construction romaine. En outre, la limite orientale du sanctuaire de la phase augustéenne, marquée par des trous de poteau formant une palissade, reprend la même orientation et forme un angle au nord permettant de supposer que l'enclos mesurait une quarantaine de mètres de côté à l'origine, ce

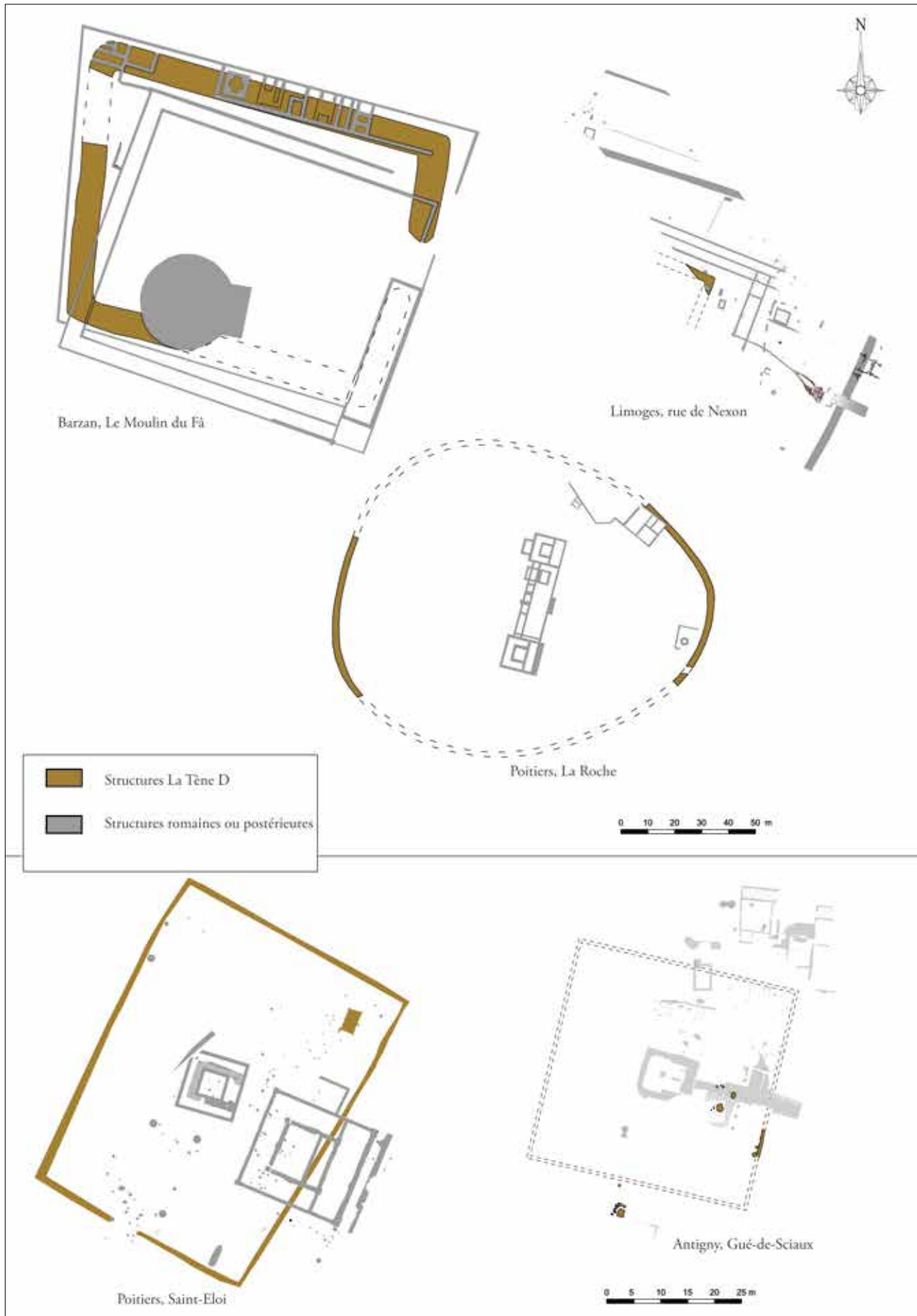


Fig. 13. Plan des sanctuaires de La Tène D et du début de la période romaine (DAO P. Maguer et D. Brunie/Inrap).

qui est comparable aux sanctuaires gaulois de cette période. Ajoutons que l'orientation de l'enclos ainsi dessiné est tout à fait cohérente avec celle de plusieurs autres sanctuaires laténiens comme ceux de Saint-Maur, Les Catelets ou encore Fesques, le Mont du Val-aux-Moines (Brunaux, Malagoli 2003) et régionalement, le sanctuaire de Grand-Champ-Est (Maguer 2014), l'entrée se trouvant dans le quadrant SE, soit entre le solstice d'hiver et l'équinoxe. Ce système de délimitation a également été reconnu dans le sanctuaire contemporain de Tintignac à Naves en Corrèze, pour un enclos ne mesurant cependant que 20 m de côtés (Maniquet 2009).

À Barzan, le sanctuaire romain reprend le tracé d'un vaste enclos de 13 500 m² matérialisé par un fossé monumental de 4,5 m de profondeur et de 10 m de largeur ayant fait l'objet d'un unique sondage. Il est associé à un talus encore partiellement conservé sur 2 m de hauteur et mesurant 7,6 m de largeur (Robin *et al.* 2009). Le mobilier recueilli dans son comblement associe de la parure (fibule de Nauheim et fragment de bracelet en verre) à des fragments de Dressel 1 (Arqué 2007).

La fouille de la rue de Nexon à Limoges a permis la découverte d'une portion d'un sanctuaire de périphérie urbaine d'époque romaine recouvrant, en limite d'emprise, l'angle d'un fossé, daté par le mobilier céramique de La Tène D1, appartenant à un enclos dont le plan est impossible à restituer. Orienté NO-SE (approximativement 26°N) sur environ 9 m, ce fossé oblique ensuite à 90°. Visible à une profondeur de 0,9 m, sa largeur est alors de 2,8 m. Il présente un profil en V très marqué de 1,3 m de profondeur. Seuls deux trous de poteau, ayant livré quelques fragments de céramiques non tournées, peuvent être rattachés à cette occupation (Brunie 2007).

Le fossé du sanctuaire de Saint-Éloi à Poitiers délimite un espace quadrangulaire d'une superficie de 2 700 m². Il possède un profil en cuvette évasée d'une profondeur n'excédant pas 0,85 m pour une largeur maximale à l'ouverture de 1,2 m. Il a pu être observé sur pratiquement tout son périmètre à l'exception de l'angle sud-ouest et du centre de la façade orientale, sur lequel a été construit à l'époque flavienne un fanum monumental. La fouille n'a pas permis de savoir s'il existait une entrée sur ce côté. En revanche, un accès, marqué par une interruption du fossé sur 4,5 m de largeur, a été relevé au sud. Une forte concentration de trous de poteau près de l'interruption pourrait indiquer l'existence d'un ou de plusieurs aménagements d'entrée. La dynamique de comblement du fossé exclut la présence d'une palissade. Il est donc probable que la limite du sanctuaire était marquée par un fossé ouvert, sans doute associé à un talus (Brunie 2018).

À Poitiers, rue de la Marne, les fouilles menées en 2002 et 2003 attestent la présence d'une occupation gauloise très perturbée par les niveaux postérieurs (Nibodeau 2012). La découverte d'une portion de fossé, orientée nord-sud, contenant dans sa première phase de comblement des fragments d'amphores italiennes, doit être soulignée. Profond d'un mètre, il possède une largeur de 1,4 m. Le mobilier contemporain de cette structure autorise à émettre, avec toute la prudence nécessaire, l'hypothèse d'un sanctuaire dès la période laténienne : présence d'amphores italiennes en grand nombre, mobilier céramique antérieur

à l'occupation romaine, mobilier métallique dont plusieurs fibules et une agrafe de ceinture de La Tène D, 18 monnaies gauloises antérieures à la Conquête ainsi qu'une tête de statue datée de La Tène D, en rejet dans les fondations du temple romain (Duval, Nibodeau 2007). Implanté face au sanctuaire de la Roche fouillé par le Père de La Croix, ce sanctuaire occuperait une position stratégique à l'intérieur de l'*oppidum* des Pictons.

Enfin, le sanctuaire romain de La Roche est délimité dans sa première phase par un fossé curviligne fermant un espace d'environ 12 650 m² dont la mise en place à la fin de La Tène est envisageable. En effet, le mobilier récolté par le Père de La Croix en 1880, pour l'essentiel des objets métalliques du début de l'époque romaine dont des fibules et des monnaies, ne permet pas de proposer une datation plus précoce. Toutefois, il n'est pas inutile de rappeler les conditions de collecte de l'époque. Dans la relation qu'il fait de ses fouilles, le Père de La Croix souligne que la portion fouillée du fossé a « fourni un assez grand nombre d'objets dont la plupart avait subi une si grande altération qu'ils étaient difficiles à déterminer et que par là même nous n'avons pas cru utile de les conserver » (La Croix (de) 1887, p. 537).

Lorsqu'il est possible de percevoir une orientation, il semble que les sanctuaires régionaux soient majoritairement orientés au sud-est, contrairement à d'autres régions où les lieux de culte s'ouvrent plutôt au nord-est (Fig. 14).

L'organisation des sanctuaires

L'organisation de la majorité des sanctuaires de la fin de la période gauloise est inconnue. Quelques fosses et trous de poteau ont été découverts sur plusieurs de ces sites, sans qu'il soit possible de savoir si ces structures se trouvent dans l'espace culturel ou en périphérie.

Au Gué-de-Sciaux à Antigny, deux fosses d'un peu plus de cinquante centimètres de profondeur, situées à proximité de la tranchée de fondation, contenaient, outre de la faune et de la céramique, dans un des cas des fragments de moules de bronzier, des tessons retaillés en rondelle et une monnaie biturige. La faune issue de ces fosses montre des traces de découpe de boucherie et de consommation (Salin 2018).

Sur le site des Varennes à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, le comblement primaire d'une fosse de 1,6 m de diamètre pour 0,8 m de profondeur conservée a livré un vase ovoïde en pâte fine à décor de baguettes au $\frac{3}{4}$ complet, plusieurs éléments métalliques parmi lesquels quatre fragments d'une anse de seau, un outil de type burin, une lame brisée d'un petit couteau à soie ainsi qu'une agrafe de ceinture auquel il faut ajouter un clou, des fragments de plaque en fer et l'extrémité d'un crochet. Ce mobilier est associé à 85 tessons d'amphores représentant probablement une dizaine d'individus, de type Dressel 1B (NMI bords de 3). Selon le fouilleur, une mâchoire inférieure complète d'un herbivore, une mandibule droite de porc et un fragment d'os maxillaire d'herbivore complètent cet inventaire². Cet ensemble peut être daté de La Tène D2 (Pétorin *et al.* 1999).

² Aucune étude archéozoologique n'a été menée sur cet ensemble.

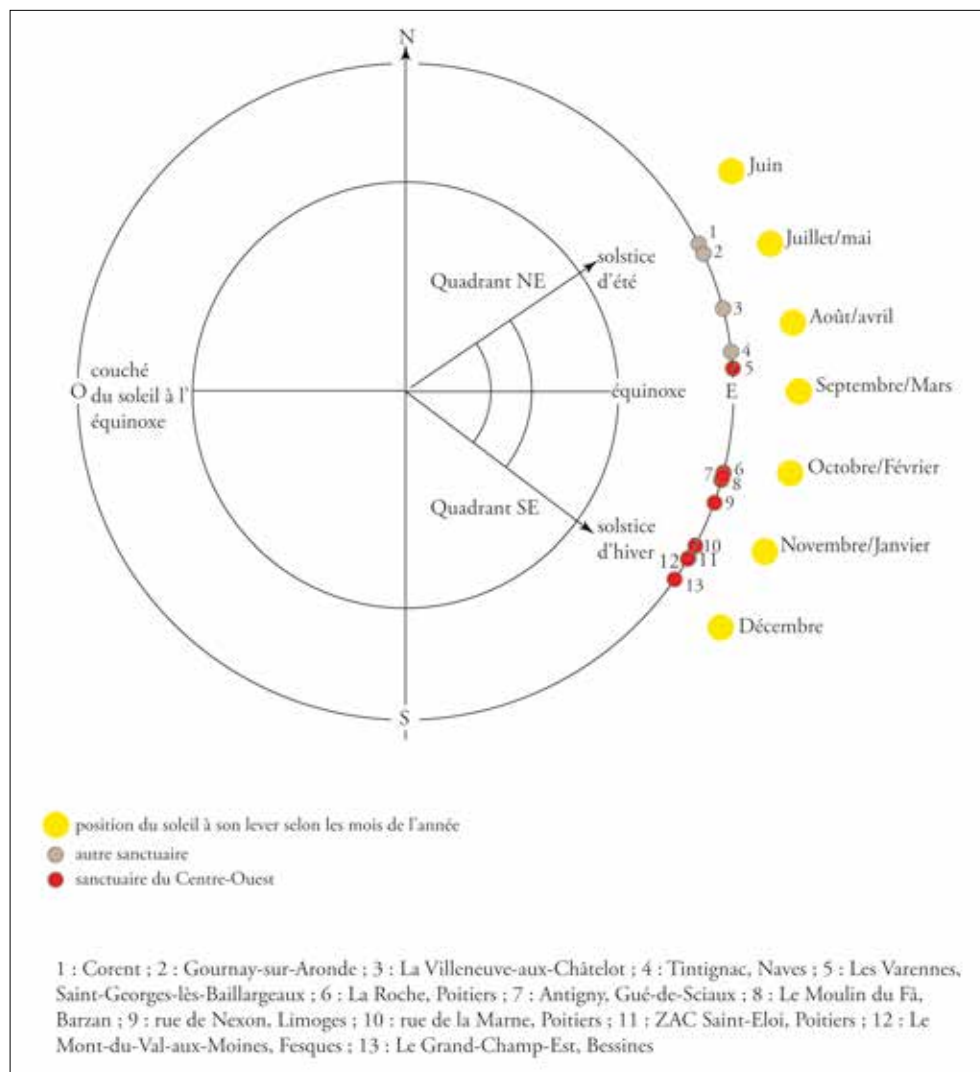


Fig. 14. Orientation des sanctuaires du Centre-Ouest (DAO D. Brunie/Inrap).

Cette fosse trouve d'évidents parallèles à Saint-Éloi avec deux fosses augustéennes mises au jour dans et à proximité d'un enclos quadrangulaire situé au sud-est de l'enclos laténien (Fig. 15A).

La première fosse est de forme rectangulaire et mesure 1,25 m par 0,80 m pour une profondeur comprise entre 0,30 et 0,35 m. Elle présente des bords très légèrement évasés et un fond relativement plat. Son remplissage est associé à une vidange de foyer avec de nombreux fragments d'argile rubéfiée et des blocs calcaires brûlés, du mobilier céramique (140 fragments correspondant à 18 individus incomplets dont deux assiettes ; deux coupelles ; quatre pots ; deux vases ; trois amphores vinaires et cinq éléments indéterminés) ainsi que de la faune (50 restes). Les restes animaux correspondent majoritairement à des caprinés et plus particulièrement à de la chèvre. L'étude menée par S. Lepetz suggère la présence d'au moins un individu adulte représenté par deux bas de pattes d'un même côté droit. Les autres espèces représentées sont, par ordre d'importance, le mouton, le porc, le bœuf, le coq. Il convient d'ajouter à cette liste un andouiller de cerf.

Du mobilier métallique, issu de la couche suivante, vient compléter l'inventaire : plusieurs fragments d'une tige, deux barres de fer, une grande barre plate aux extrémités arrondies et deux clous.

L'ensemble de ces éléments, attribué aux années 20-10 av. J.-C., indique sans trop de doute la nature cultuelle de cette fosse. Elle contient visiblement les restes d'un banquet et indique sans ambiguïté l'existence de pratiques sacrificielles sur le site (Scheid 2000).

Également contemporaine de l'enclos B, une autre fosse de 1,16 m par 0,83 m et de 0,35 m de profondeur est située à l'extérieur de l'enceinte, à quelques mètres seulement de l'angle nord-est. Sensiblement identique à la fosse précédente, elle ne s'en distingue que par une quantité de mobilier céramique plus importante répartie dans toutes les couches du comblement (1 099 fragments).

Le mobilier céramique renvoie à la première décennie de notre ère. Il est le plus souvent fragmenté et les récipients sont majoritairement incomplets. Il se compose de deux coupelles, d'un plat, de 24 pots dont un entier et de 14 pots du même

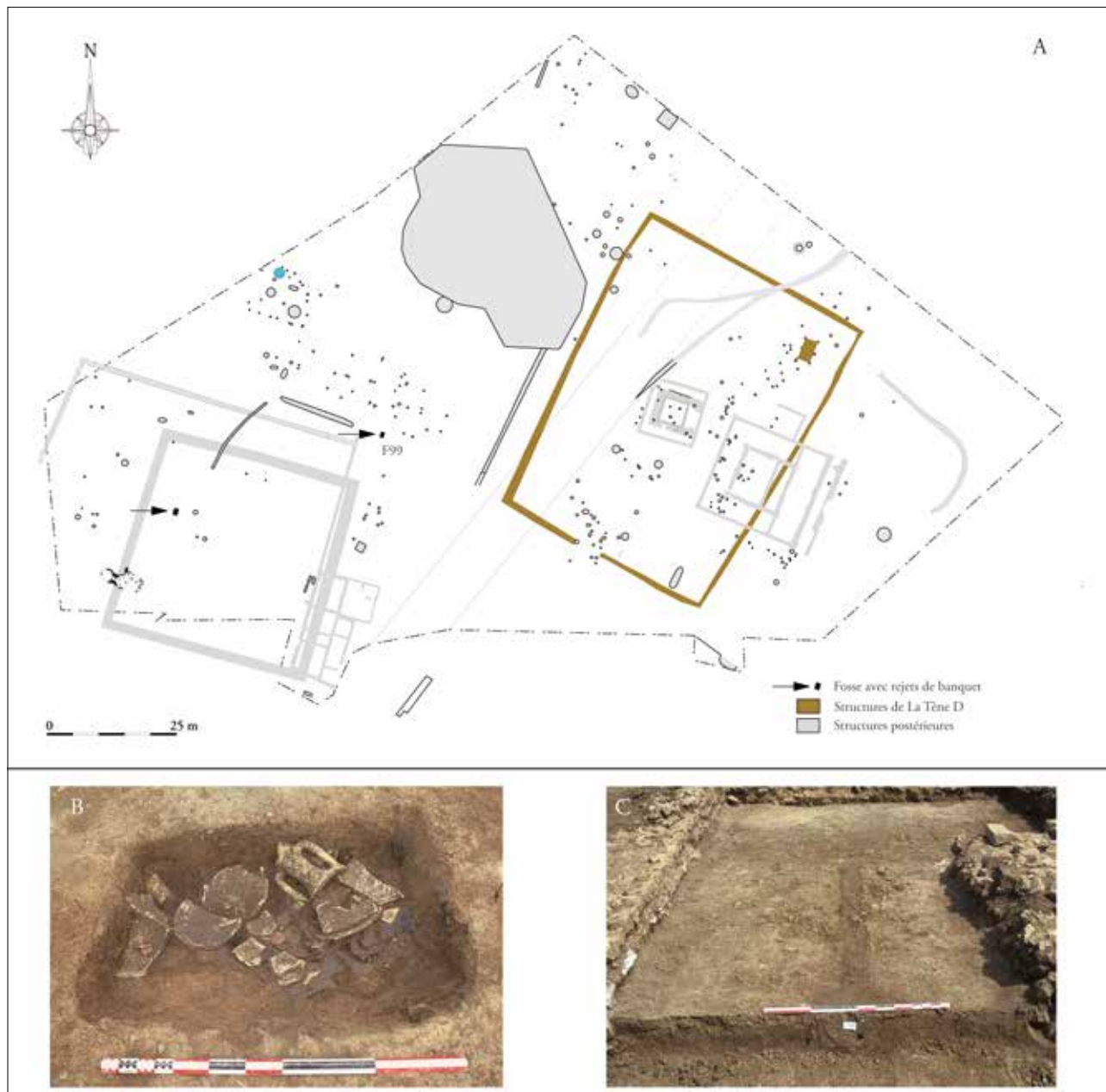


Fig. 15. Poitiers, Saint-Éloi ; A. Plan général du site de La Tène D et de la période augustéenne ; B. Amphore Pascual 1 de Tarraconaise en place dans la fosse F99 ; C. Tranchée de fondation du premier bâtiment du sanctuaire (DAO et clichés D. Brunie/Inrap).

type (forme Menez 130). Un graffiti épigraphe a été gravé après cuisson sur l'un d'eux (VIRASSO). Trois bols, deux calices, huit assiettes, trois cruches dont une complète, deux vases balustres, un mortier, sept amphores vinaires (dont une Dressel 1 italique résiduelle), parmi lesquelles une amphore Pascual 1 presque entière et sept éléments indéterminés complètent cet ensemble (Fig. 15B). Le mobilier métallique se compose de quatre clous et d'un fragment d'une lame de faux. Les restes d'animaux correspondent à une soixantaine d'os déterminés dont l'étude montre la présence majoritaire de caprinés suivis du porc et du bœuf. Des restes de coq et une incisive de castor sont également à signaler. L'étude indique l'absence de sélection anatomique. L'ensemble peut être interprété comme les restes d'un repas.

Dans ces deux cas, tout comme sur le site des Varennes, la fonction cultuelle de ces fosses ne semble pas faire trop de doute. L'homogénéité chronologique du mobilier, la cohérence de l'ensemble céramique associé aux vestiges d'un repas (même si la notion de partage semble moins évidente ici que précédemment) évoquent une nouvelle fois le sacrifice et le banquet.

Des comparaisons peuvent être effectuées avec la fosse dite du Vergobret à Argentomagus, datée des années 20-30 apr. J.-C. (Allain 1981), ou encore avec les fosses du sanctuaire du Gué-de-Sciaux, également attribuées à la période tibéro-claudienne (Richard 1991 ; Bertrand 2018). Bien que différentes par leur aspect et leur mise en œuvre, toutes ont reçu des dépôts composés de viandes, de vases, d'amphores évoquant les repas sacrificiels organisés dans les sanctuaires. À Argentomagus, ainsi qu'à

Saint-Éloi, les assemblages de mobilier permettent même de se faire une idée assez précise de la table du banquet.

À Saint-Éloi, deux bâtiments sur poteaux ont été identifiés. Le premier, localisé dans l'angle nord-est de l'enclos, construit sur six poteaux porteurs, était associé à deux tessons datés de La Tène finale. Il pourrait correspondre aux vestiges d'un édifice de plan rectangulaire allongé de 4,25 m par 2,5 m.

Au centre de l'enclos, le premier édifice identifié n'a pu être que partiellement exploré lors de la fouille, sous la forme d'un sondage et lors du démontage du bâtiment cultuel augustéen. Il est matérialisé par une tranchée rectiligne de fondation de paroi reconnue sur une longueur de 4,50 m environ, associée à quelques trous de poteau. Large de 0,25 m pour une profondeur identique, la tranchée possède un profil à bord vertical et fond plat (Fig. 15C). Un trou de poteau de 0,50 m de diamètre et d'au moins 0,25 m de profondeur conservée lui est associé. Elle est creusée dans un niveau qui peut être attribué par le mobilier à une période comprise entre La Tène D2b et le tout début de la période augustéenne. Le niveau d'apparition de la tranchée de fondation est scellé par un empierrement de même datation. Parmi les trous de poteau présents dans ce secteur, seules deux structures peuvent être associées à cette première phase d'occupation en raison de leur position stratigraphique (Brunie 2018).

Les structures funéraires

Pour cette période, seul le site des Varennes à Saint-Georges-Lès-Baillargeaux possède trois tombes en périphérie de la zone cultuelle. La sépulture la plus riche, datée de La Tène D1b/D2a, déjà très largement publiée (Pétorin, Soyer 2003 ; Poux 2004 ; Pétorin 2007 ; Gomez de Soto *et al.* 2009, Le Ray *et al.* 2013), correspond à l'inhumation d'un homme de 20-30 ans déposé dans un coffre en bois assemblé à l'aide d'agrafes en fer et accompagné de plusieurs pièces métalliques (une pointe de lance, un couteau et trois rasoirs en alliage cuivreux associés à une pierre à aiguiser, trois fibules et un bracelet en alliage cuivreux) et de récipients en céramique (une amphore Dressel 1A, deux vases à liquide et sept coupes formant un service à boisson) ainsi qu'à de la faune (une demi-truie). En 2004, M. Poux souligne avec raison la nature particulière du dépôt métallique pour lequel il suggère une fonction liturgique (Poux 2004, p. 463-464) et s'appuie en outre sur la présence du sanctuaire tout proche pour évoquer une possible tombe de prêtre. Cette proposition, reprise par J. Gomez de Soto en 2009 (Gomez de Soto 2009, p. 276-277) reste encore sujette à discussion pour d'autres auteurs (Le Ray *et al.*, 2013). Cette sépulture est à associer à deux autres inhumations mises au jour lors de fouilles réalisées sur le même site en 2005-2006 (Fouéré 2011).

Le mobilier

La céramique

Tout comme pour les périodes précédentes, ce mobilier présente globalement le même faciès que celui des habitats contemporains. Pour les rares sites où les données sont exploitables, les

proportions des différentes catégories de mobilier céramique varient d'un sanctuaire à l'autre. Ainsi, dans le fossé d'enclos de La Tène D1 de la rue de Nexon à Limoges, la céramique grossière est majoritaire (53,2%) et est associée à 36,2% de céramique fine et mi-fine tournée et à 10% d'amphores. À Saint-Éloi, pour la même période, les céramiques grossières ne représentent en revanche que 31,6% pour 59,6% de céramiques semi-fines tournées et 8,8% d'amphores.

Les amphores

La réalisation de plusieurs fouilles préventives de grande ampleur et l'analyse de nouveaux ensembles de mobilier permettent aujourd'hui de compléter, sans les remettre en cause, les constats publiés à propos des amphores découvertes dans les sanctuaires du Centre-Ouest (Poux 2004, p. 103-119). Les sites de Grand-Champ-Est, du Gué-de-Sciaux, de Saint-Éloi et de la rue de la Marne ont en effet livré des amphores potentiellement liées à des pratiques cultuelles.

Découvertes dans le comblement sommital du fossé de l'enclos du sanctuaire de Grand-Champ-Est, les amphores les plus anciennes correspondent à des conteneurs gréco-italiques. La morphologie des fragments identifiables permet de les rapprocher de productions intervenant dans le courant du II^e siècle av. J.-C. (Lemaître, Sanchez 2009, p. 346 et Lemaître 2014, p. 269). Ces arrivages précoces sont également visibles au Gué-de-Sciaux, associés à la période 1 du sanctuaire (Lemaître 2018a, p. 58-60). Dans les autres sites, les productions italiques de la fin du II^e siècle et surtout du I^{er} siècle av. J.-C., Dressel 1A et 1B sont systématiquement attestées (Poux 2004 ; Lemaître, Sanchez 2009 ; Guitton, Lemaître 2012). Dans la fouille de la rue de la Marne, les 149 Dressel 1 en NMI, retrouvées essentiellement en position résiduelle dans les couches datées de l'époque impériale (Lemaître, Sanchez 2009, p. 349) constituent aujourd'hui un des ensembles les plus importants associé à un sanctuaire laténien probable dans le Centre-Ouest.

Dans les sanctuaires de Saint-Éloi et du Gué-de-Sciaux, les structures datées de la période augustéenne ont également livré, aux côtés des conteneurs italiques sans doute résiduels, des fragments d'amphores originaires du nord-est de la péninsule Ibérique de type Pascual 1. Parmi les denrées commercialisées en amphores, le vin reste donc le produit privilégié des rituels et cérémonies pratiqués dans les espaces cultuels (Poux 2004). Toutefois au Gué-de-Sciaux, quelques fragments d'amphores à huile de Bétique étaient présents dans le comblement de la fosse 31, au côté d'une dizaine de bords de plats à cuire à vernis rouge pompéien et d'autres céramiques (Lemaître 2018c, p. 928).

Les amphores se présentent la plupart du temps sous une forme très fragmentaire, correspondant à différents gestes accomplis lors des rituels liés au vin en contexte laténien (Poux 2004, p. 254-255, Fig. 136-137). Au Gué-de-Sciaux, au I^{er} siècle av. n. è., des éclats de panses peuvent être mis en relation avec le bris volontaire d'amphores italiques (Lemaître 2018b, p. 929). Dans le même site, les amphores Dressel 1, réduites à l'état de tessons, sont intégrées aux sols de circulation de la période

augustéenne (Lemaître 2018a, p. 94). Dans la phase suivante, dans la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., des fragments sont systématiquement associés à des ossements animaux et céramiques dans le comblement des fosses ayant livré des restes de banquetts (Lemaître 2018c, p. 932 et p. 935, Fig. 780). Dans ces structures, les amphores ne constituent jamais plus de 3% du nombre total de restes des céramiques associés. Au contraire, à Saint-Éloi, une amphore Pascual 1 de Tarraconaise brisée mais quasiment complète cette fois, appartenait à un dépôt dans une fosse quadrangulaire (Fig. 15B). Cette disposition rappelle celle observée dans la fosse 2022 des Varennes dont une des couches de remplissage comptait plus d'une dizaine d'amphores Dressel 1B (Pétorin *et al.* 1999, p. 57 et Fig. 38-40), jetées sous la forme de grands fragments de panse et de cols ou de « quartiers de récipients » (Poux 2004, p. 464).

Au Gué-de-Sciaux l'observation des tessons d'amphores italiennes a permis de relever des traces de découpage de forme semi-circulaire ou à la liaison épaule / panse, des perforations, des surfaces chauffées / brûlées, des traces de coups portés sur certaines parties des récipients (Lemaître 2018c, p. 929-931 et Fig. 778) conformément à ce que M. Poux avait pu mettre en évidence pour d'autres sanctuaires (Poux 2004, p. 113-119).

Enfin, les surfaces usées de certaines parties des conteneurs trouvés dans le comblement des fosses à caractère rituel montrent qu'elles ont été réutilisées comme polissoir, notamment les pieds. Le constat a pu être fait pour le site de la rue de la Marne.

Les monnaies

Les monnaies, rares au cours de la période précédente, sont en revanche très courantes à partir de l'époque augustéenne. Ainsi, lors de la fouille du sanctuaire antique du Pain Perdu, un important dépôt monétaire daté entre la période augustéenne et la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. a été mis au jour au centre de l'édifice le plus ancien du site. Il est composé de 737 monnaies jetées dans une auge en calcaire et à sa périphérie. Dans ce lot ont été dénombrées 490 monnaies gauloises dont 90 présentaient des traces de coup ou avaient été pliées (Hiernard, Simon-Hiernard 1996).

À Faye-l'Abbesse, 51 monnaies gauloises auraient été trouvées dans le *fanum*³ associées aux monnaies romaines (Gendron et Gomez de Soto 1986). Ce même phénomène de dépôt se retrouve dans le sanctuaire de Gué-de-Sciaux à Antigny, où une « aire de jet » située de part et d'autre du bâtiment augustéen a livré un lot de 151 monnaies gauloises associées à quatre monnaies romaines (Bertrand 2018).

Dans le sanctuaire de Saint-Éloi, à l'est d'un bâtiment identique à celui du site précédent, la fouille a permis la découverte de 21 monnaies gauloises postérieures à la Conquête associées à sept monnaies romaines dont la circulation ne dépasse pas l'époque de Tibère (Brunie 2018). Toujours en périphérie de *Limonium*, 7 monnaies gauloises postérieures à la Conquête étaient disposées sur le fond du fossé d'enclos du sanctuaire de La Roche (La Croix (de) 1887). Sur le site de la rue de La Marne

à Poitiers, 95 monnaies gauloises en position résiduelle représentent 54% des monnaies trouvées sur le site, dont 19 sont frappées antérieurement à la Conquête (Nibodeau 2012, p. 206-220).

Enfin, le sanctuaire des Prés-de-Lise à Muron livre deux monnaies⁴ dont un Contoutos, frappées après la Conquête (Gomez de Soto 1990).

Conclusion

Bien que souvent lacunaires, les données recueillies dans les sanctuaires du Centre-Ouest permettent de mettre en parallèle l'évolution des lieux de culte avec celle de la société celtique entre la fin du premier âge du Fer et la Conquête. Ainsi, le mobilier découvert au Moulin du Fâ (éléments de char, fibules, bracelets de type Dun-sur-Auron, bouterolle de fourreau d'épée ou encore fragment d'anse de bassin étrusque), à Pain Perdu (anse d'un grand chaudron et cabochons avec décors au repoussé) mais aussi à Grand-Champ-Est (torque ternaire, fibule de Duchcov et anneau en bronze) rappelle la richesse en mobilier des tombes élitaires de la fin du premier âge du Fer et de La Tène ancienne, étudiées dans l'Est de la France et en Allemagne. Trouvés en position secondaire, ces éléments pourraient provenir à l'origine soit de tombes de personnages importants à partir desquelles sont créés certains sanctuaires (*herôon*), soit de dépôts culturels réalisés par l'élite dirigeante.

Tout comme dans le nord et l'est de la Gaule, l'omniprésence d'armes et de corps humains présentant des manipulations *post-mortem* au sein des sanctuaires témoigne de l'importance de la classe guerrière au cours de La Tène C. Les pratiques de commensalité, déjà pressenties dans les rejets de l'une des fosses de Grand-Champ-Est à Bessines au cours de La Tène B2-début C1, sont bien attestées par le mobilier et la faune mis au jour dans le fossé délimitant l'espace sacré. Il semble d'ailleurs que l'essentiel des activités de consommation se déroule en périphérie de cet espace, la disposition des restes de faune montrant très nettement un apport depuis l'extérieur du fossé d'enclos.

À partir de la fin de La Tène C2, le mobilier associé aux échanges, amphores puis, au début de la période augustéenne, monnaies, devient majoritaire au sein des dépôts. L'armement n'est plus présent que de manière anecdotique par exemple à Muron au début de La Tène D1 (fourreau d'épée) ou sur le site des Varennes et rue de la Marne (agrafes de ceinture). Les banquetts sont matérialisés par des rejets en fosse de mobilier céramique, dont des amphores vinaires, associé à des restes de faune montrant des traces indéniables de consommation. Il faut noter par ailleurs la création de nouveaux sanctuaires entre la fin du II^e s. et le début du I^{er} s. av. J.-C., notamment aux abords des nouvelles agglomérations comme Poitiers/*Limonium* (Saint-Éloi mais aussi La Roche ou la rue de La Marne) ou Limoges/*Augustoritum*.

Les sanctuaires romains semblent se mettre en place dans la continuité des lieux de culte laténiens. Pourtant, si du mobilier

³ Jean Hiernard signale 40 autres monnaies qui pourraient appartenir à ce lot (Hiernard, Simon-Hiernard 1996, p. 166).

⁴ Ce site a fait l'objet d'un pillage systématique par des détectoristes qui peut expliquer la rareté des monnaies retrouvées.

ou quelques structures témoignent d'une occupation antérieure à la Conquête sur la plupart de ces sites, l'ancienneté des données

mais aussi les choix de stratégie de fouilles récentes limitent souvent notre connaissance sur leur origine protohistorique.

Bibliographie

- Allain J., 1981. Le Vergobret des Bituriges à Argentomagus, essai d'interprétation d'une fosse cultuelle, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 32, 3-4, p. 11-21.
- Arqué M.-C., 2007. Les amphores républicaines de la zone du sanctuaire de l'agglomération antique de Barzan (Charente-Maritime). In Duval A., Gomez de Soto J., dir. *Sites et mobiliers de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne*, p. 33-34. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 29).
- Bataille G., 2008. *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.
- Bertrand I., dir., 2018. *Le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, FR) : genèse et évolution d'un lieu de culte picton (I^{er} s. av. – IV^e s. ap. J.-C.)*, Chauvigny, 2 vol. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 50).
- Bruit Zaidman L., Schmitt Pantel P., 1989. *La religion grecque*, Arman Colin.
- Brunaux J.-L., Malagoli C., avec la coll. de Lambot B., Bataille G., 2003. La France du Nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pas-de-Calais, Picardie), *Gallia*, 60, p. 9-73.
- Brunie D., 2007. *Limoges, rue de Nexon*, Rapport final d'opération, série fouilles préventives, Inrap GSO, 108 p.
- Brunie D., 2018. *Un sanctuaire de périphérie urbaine à Poitiers/Lemonum, Poitou-Charentes, Vienne, Poitiers, ZAC de Saint-Éloi*, rapport de fouille, Inrap GSO, 414 p.
- Duval A., Nibodeau J.-P. avec la coll. de Bambagioni F., Farago B., 2007. La « tête celtique » de Poitiers, *Aquitania*, 23, p. 37-56.
- La Croix (de) C., 1887. *Les temples et le puits de Mercure découverts sur les hauteurs de Poitiers en 1880*, Poitiers, p. 487-546 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; 10).
- Florendeau M. 1997. *Découverte de matériel d'époque gauloise*, Bulletin de la Société des Sciences de Châtelleraut, p. 15-26.
- Fouéré P., 2011. *Regards sur l'occupation du plateau des Varennes depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité, Poitou-Charentes, Vienne, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Les Varennes*. Rapport d'opération, fouille archéologique, Inrap GSO, 2 vol.
- Gendron Ch., Gomez de Soto J., 1986. Le sanctuaire pré-romain de Faye-L'Abbesse (Deux-Sèvres). In Duval A., Gomez de Soto J., dir. *Actes du 8^e colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-19-20 mai 1984*, 89-95. (Aquitania Suppl. ; 1)
- Gomez de Soto J., 1986. *Attache de chaudron en bronze massif et coupelles en bronze*. In Le Bihan J.-P., coord. *Au temps des Celtes, V^e-I^{er} siècle avant J.-C.*, catalogue d'exposition, Abbaye de Daoulas 13 juin-14 septembre 1986, p. 136.
- Gomez de Soto J., 1990. *Muron, les Prés de Lise*. Rapport de fouilles de sauvetage, tapuscrit, 12 p., 22 fig., VI pl., Poitiers.
- Gomez de Soto J., 2007. Niort (Deux-Sèvres), sanctuaire de Pain Perdu. In : Bertrand I., Maguer P., dir. *De pierre et de terre, les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny, p. 127 et 255. (Mémoire de l'association des publications chauvinoises ; 30).
- Gomez de Soto J., Lejars T., coord., Bertrand I., Boulestin B., Ducongé S., Kerouanton I., Robin K., 2009. Les lieux de culte des âges du Fer en Centre-Ouest. In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P., dir. *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du 31^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007*, p. 227-243. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 34).
- Gomez de Soto J., Milcent P.-Y., Baigl J.-P., Gorgues A., Moret P., Nillesse O., Sireix C., 2003. La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes). *Gallia*, 60, p. 107-138.
- Guitton D., Lemaître S. avec la coll. de Brunie D. et Maguer P., 2012. Évolution des vaisseliers dans la vallée du Clain de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au début du I^{er} s.ap. J.-C. : les exemples des sites des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux et de la Z.A.C. Saint-Eloi à Poitiers (Vienne). In *SFECAG. Actes du Congrès de Poitiers*, p. 55-104.
- Hiernard J., Simon-Hiernard D., 1996. *Les Deux-Sèvres*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. (CAG ; 79).
- Lejars T. 1989. Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-L'Abbesse et de Nalliers, *Gallia*, 46, p. 1-41.
- Lejars T., 2007. Un dépôt d'objets métalliques à Vieux-Poitiers (Vienne) et les origines gauloises de l'agglomération antique. In Bertrand I., Maguer P., dir. *De pierre et de terre, les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny, p. 131-132 et 239-241. (Mémoire de l'association des publications chauvinoises ; 30).
- Lemaître S., 2014. Le mobilier amphorique ». In Maguer P., dir. *Le sanctuaire laténien de Grand-Champ-Est, Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Bessines*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Sud-Ouest, p. 268-271.
- Lemaître S., 2018a. « Les amphores de la période 1 », In Bertrand I., dir. 2018. *Le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, FR) : genèse et évolution d'un lieu de culte picton (I^{er} s. av. – IV^e s. ap. J.-C.)*, Chauvigny, p. 58-60, vol. 1. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 50).
- Lemaître S., 2018b. Les amphores de la période 2. In Bertrand I., dir. 2018. *Le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, FR) : genèse et évolution d'un lieu de culte picton (I^{er} s. av. – IV^e s. ap. J.-C.)*, Chauvigny, p. 91-94, vol. 1. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 50).
- Lemaître S., 2018c. Les amphores. In Bertrand I., dir. 2018. *Le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, FR) : genèse et évolution d'un lieu de culte picton (I^{er} s. av. – IV^e s. ap. J.-C.)*, Chauvigny, p. 909-935, vol. 2. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 50).

- Lemaître S., Sanchez C., 2009. Importations italiennes dans le Centre-Ouest de la Gaule à l'époque laténienne. In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P., dir. *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du 31^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007*, p. 341-370. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 34).
- Le Ray J., Lacoste D., Pernot M., 2013. La tombe gauloise des Varennes à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne), *Aquitania*, 29, 43-65.
- Maguer P., 2015. Trophées guerriers à la porte du sanctuaire : le cas de l'enclos celtique de Grand-Champ-Est à Bessines (Deux-Sèvres). In Lemaître S., Batigne Vallet C., dir. *Abécédaire pour un archéologue lyonnais. Mélanges offerts à Armand Desbat*, Montagnac, Éditions Mergoïl, p. 81-86. (Archéologie et Histoire Romaine ; 31).
- Maguer P., 2014. *Le sanctuaire laténien de Grand-Champ-Est, Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Bessines*, rapport d'opération, fouille archéologique, Inrap GSO, 496 p.
- Maniquet Ch., 2009. Le sanctuaire gaulois de Tintignac (Corrèze). In : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P., dir. *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du 31^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007*, p. 121-148. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 34).
- Nibodeau J.-P., 2012. *De Lemonum à Poitiers : découvertes exceptionnelles sous l'ancienne Gendarmerie, Poitou-Charentes, Vienne, Poitiers, 8-12 rue de la Marne, Théâtre – Auditorium*. Rapport de fouille, Inrap GSO, 2 vol.
- Pétorin N., 2007. Une sépulture de La Tène finale à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne). In : Bertrand I., Maguer P., dir. *De pierre et de terre, les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny, p. 152-154. (Mémoire de l'association des publications chauvinoises ; 30).
- Pétorin N., Bayen E., Farago B., Fouéré P., Grégoire-Debuscher R., Pascal J., 1999. *Les Varennes, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Vienne*. Document final de synthèse de fouille de sauvetage urgent, Afan, SRA Poitiers, 105 p., 67 fig.
- Pétorin N., Soyer C., 2003. Une sépulture de La Tène finale à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne). Note préliminaire. In Mandy B., Saulce (de) A., dir. *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites. Actes du 23^e colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999*, p. 241-247. (RAO Suppl. ; 10).
- Peris C., 2012. Bessines, une tombe féminine remarquable près de Niort. In Simon-Hiernard D., dir. *Amor à mort. Tombes remarquables du centre-ouest de la Gaule (1^{er} siècle av. J.-C., 4^e siècle ap. J.-C.)*, Musée Sainte-Croix, Poitiers, p. 49-52.
- Pichon M., 2014. Les restes humains du sanctuaire du Grand Champ Est. In Maguer P., 2014. *Le sanctuaire laténien de Grand-Champ-Est, Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Bessines*. Rapport d'opération, fouille archéologique, Inrap GSO, p. 187-206.
- Poux M., 2004. *L'âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, éd. Mergoïl. (Protohistoire européenne ; 8).
- Poux M., Demierre M., 2016. *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne) Vestiges et rituels*, Paris, CNRS édition. (Gallia Suppl. ; 62).
- Richard C., 1991. *Le Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) : fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Chauvigny. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 6).
- Robin K., Landreau G., Bardot X., 2009. L'occupation protohistorique du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime). In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P., dir. *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du 31^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007*, p. 41-56. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 34).
- Salin M., 2018. La faune de la période 1. In Bertrand I., dir. 2018. *Le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, FR) : genèse et évolution d'un lieu de culte picton (1^{er} s. av. – 4^e s. ap. J.-C.)*, Chauvigny, p. 56-57, vol. 1. (Mémoire de l'Association des publications chauvinoises ; 50).
- Scheid J., 2000. Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines. In Van Andrija W. *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, p. 19-26.

Auteurs

Patrick MAGUER, Inrap, HerMA EA 3811 ; patrick.maguer@inrap.fr

David BRUNIE, Inrap ; david.brunie@inrap.fr

Jean-Georges FERRIÉ, Inrap ; jean-georges.ferrie@inrap.fr

Guilhem LANDREAU, Inrap ; guilhem.landreau@inrap.fr

Séverine LEMÂÎTRE, Université de Poitiers, EA 3811 ; severine.lemaitre@univ-poitiers.fr

José GOMEZ DE SOTO, directeur de recherche émérite, CNRS, UMR 6566 ; jgzdsoto@free.fr

Isabelle BERTRAND, Service des musées et du patrimoine de Chauvigny, EA 3811 ; isabelle.bertrand@alienor.org

Abstract

The question of the second Iron age sanctuaries in the west central region of France was regularly the object of several syntheses from old discoveries or from partial excavations of some of these sites. This article suggests updating the former data in the light of several recent excavations, in particular those of Grand-Champ-Est to Bessines and of Saint-Eloi to Poitiers, by taking into account their chronology. The organization of these sites, the elements of demarcation as well as the groups of artefacts are handled in a chronological way, so highlighting the evolution of the practices within places of worship.